Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 9570395
Centre d'intérêt: 400

Parle-moi de chez toi : cahier pédagogique Année internationale de la famille. -- [Québec (Province)] : Année internationale de la famille, Bureau québécois ; [Sainte-Foy] : Centrale de l'enseignement du Québec, 1994.
viii, 79 p. : ill. en coul. ; 28 cm.

ISBN 2-89061-051-9

Vedette(s)-secondaire(s): Année internationale de la famille. Bureau québécois * Centrale de l'enseignement du Québec

Descripteur(s): Famille * Rôle de la famille * Problème familial * Rôle de l'école * Projet * Activité d'apprentissage

Instrument d'animation pédagogique dans le cadre de l'Année internationale de la famille. Il propose dix fiches de projets à réaliser, selon les groupes d'âges, réparties en trois sections: la première tente de cerner les mutations de la famille au cours de ces dernières années; la deuxième traite de son rôle, des problèmes qu'elle rencontre et des mesures susceptibles de la soutenir dans ses multiples fonctions; la troisième rappelle l'importance de l'organisation, de la concentration et des outils pour donner à la famille la place qui lui revient.

Cahier pédagogique

Année internationale de la famille

Le logo de l'Année internationale de la famille (1994)
représente deux coeurs unis sous un même toit,
symbolisant la vie et l'amour dans un foyer plein d'amour,
de sécurité, de convivialité et d'indulgence.
Le fait que le toit ne se referme pas sur le coeur évoque
tout à la fois une continuité et une certaine vulnérabilité.
Le coup de pinceau à droite du logo met la dernière touche
à ce symbole abstrait de la complexité de la famille.

La coquille vise à symboliser un lieu protégé,
un centre de vie. Ce que doit être la famille.
C'est un lieu intime et ouvert au monde extérieur
tout en étant agréable au regard.
C'est aussi un milieu qui évolue,
qui se développe et se transforme.
Sortir de sa coquille pour mieux parler de chez soi.

Cahier pédagogique

Année internationale de la famille

Parle-moi de toi

Déclaration sur la famille

Le Conseil d'administration du Bureau de l'Année internationale de la famille a commencé son travail sur la famille en définissant son objet et le sens de son engagement. Les représentants d'organismes familiaux et communautaires, d'associations syndicales et patronales, du gouvernement, de regroupements d'organismes sociaux, du mouvement coopératif et des unions municipales se sont entendus sur cette Déclaration. C'est un engagement et une invitation.

Portrait des familles

Dans les dernières décennies, nous avons assisté au Québec à une diversification croissante des types de famille : structure traditionnelle, union de fait, famille recomposée ou monoparentale. À cela s'ajoutent les pratiques familiales des différentes populations immigrantes. Le Québec doit apprendre à vivre les multiples visages des familles. Il doit prendre acte des diverses cultures et favoriser un maillage entre elles.

Les membres des familles voient leurs rôles se modifier considérablement. Dans la plupart des cas, les deux parents participent au marché du travail, ce qui nécessite un ajustement des rôles parentaux. Les jeunes demeurent de plus en plus longtemps chez leurs parents à cause des études prolongées et de la précarité du travail. Plusieurs aînés choisissent de vivre leur retraite en poursuivant leur action dans la communauté. Par ailleurs, le vieillissement de la population et la désinstitutionnalisation obligent les personnes en perte d'autonomie à compter de plus en plus sur leur famille pour se procurer certains soins et services.

La famille continue d'être la cellule de base de la société, même si sa taille s'est réduite. Elle demeure le lieu premier d'épanouissement des enfants et des adultes. De toute évidence, les Québécoises et les Québécois continuent d'y croire et de l'apprécier puisque la très large majorité en font encore leur première valeur. La famille est la force motrice du développement de la communauté et nous devons tous nous préoccuper de son bien-être.

Des fonctions immuables

Au coeur des changements de tous ordres, les familles constituent toujours le cadre naturel pour l'accomplissement de certaines tâches fondamentales. Elles fournissent le soutien affectif, financier et matériel indispensable aux enfants. Elles préservent et transmettent les valeurs culturelles. Elles soutiennent les gens âgés, les personnes handicapées ou en difficulté. Elles créent un milieu propice à l'entraide et à l'épanouissement de tous ceux qui la composent, parents et enfants, et elles tissent des liens privilégiés entre eux, liens qui auront des conséquences sur toute leur vie. Faut-il le préciser, les familles assument ces fonctions dans la seule mesure de leurs moyens.

Un partenariat essentiel

Les familles représentent un des éléments clés de notre avenir collectif; elles donnent la vie et participent grandement à la formation des citoyennes et des citoyens de demain. Les familles apportent une contribution indispensable à la société et, en retour, elles doivent pouvoir compter sur elle. En ce sens, il convient de rappeler le rôle essentiel de l'État dans la revalorisation des familles et l'adaptation de la société aux nouvelles réalités familiales notamment aux besoins des enfants.

Les partenaires de tous les secteurs d'activités doivent s'impliquer pour revaloriser les familles, les aider à s'épanouir et créer des conditions qui leur soient plus favorables. Un minimum de stabilité et de sécurité physique et psychologique leur est nécessaire pour l'accomplissement de leurs tâches. Plus encore, tous doivent tenir compte du caractère changeant, évolutif des familles, de leurs fonctions dans notre communauté, ainsi que de leurs droits et de leurs responsabilités dans notre société.

Notre engagement

Nous affirmons notre conviction profonde que les familles, face aux nombreux défis qui peuvent se poser dans notre société, sont parties prenantes de la solution.

Nous reconnaissons aux familles leur rôle déterminant et irremplaçable dans le développement et l'épanouissement de chaque être humain. Les familles demeurent le lieu où les relations humaines sont les plus riches, un havre privilégié d'amour et d'échange affectif, tant pour les enfants que pour les parents.

Nous nous engageons à poser des gestes pour soutenir les familles sur la voie d'une plus grande reconnaissance de leur caractère essentiel et primordial dans le développement de notre société. Nous demandons aussi à toutes les personnes, à tous les organismes, institutions et sociétés de faire leur cet engagement.

Déclaration sur la famille III

Remerciements V

Mot du BQAIF V

Mot de la CEQ VI

Mot du MEQ VI

Mot de la Banque de Montréal VII

Mot de la FCSQ VII

Mot de l'AQCS VIII

Mot de la FCPPQ VIII

Présentation technique 1

- L'ONU prête son aile à la famille (fiche 01) 5
- Partout, la famille évolue (fiche 02) 15
- Un très grand nombre de Québécoises et de Québécois placent la famille au premier rang de l'échelle des valeurs, bien avant le travail et le loisir (fiche 03) 25
- Et c'est l'amour qui pousse la plupart des gens à cohabiter ou à se marier dans le but de fonder une famille (fiche 04) 31

- Oui, la violence, la discrimination, le rejet confrontent certaines familles (fiche 05) 41
- Le principal problème, parce que souvent à l'origine de tous les autres, c'est celui de la pauvreté (fiche 06) 51
- Pour appuyer la famille, il nous faut adopter une approche globale (fiche 07) 61
- L'école peut-elle faire davantage pour supporter les familles ? (fiche 08) 67

- Réalisons ensemble l'Année internationale de la famille (fiche 09) 75
- Sachons utiliser ce que d'autres ont déjà inventé (fiche 10) 77

Remerciements

Comment les remercier tous? Ils sont si nombreux à avoir appuyé avec enthousiasme ce projet de cahier pédagogique sur la famille.

D'abord, bien sûr, la Centrale de l'enseignement du Québec. Sa présidente, Lorraine Pagé, a cru au projet dès le début. Et messieurs Guy Brouillette et Adrien Roy se sont révélés des concepteurs exceptionnels.

Ensuite, le ministère de l'Éducation du Québec, la Fédération des commissions scolaires du Québec, l'Association des commissions scolaires du Québec, la Fédération des comités de parents et l'Association des services de garde en milieu scolaire. Ils nous ont généreusement conseillés à diverses étapes de la réalisation du cahier et nous font profiter de leur crédibilité.

La Banque de Montréal a su reconnaître la valeur sociale de cet instrument pédagogique et lui accorder un soutien financier indispensable.

Nous tenons à remercier monsieur Yvan Thériault, responsable de l'action nationale du Bureau québécois de l'Année internationale de la famille, qui a coordonné l'ensemble du projet de même que messieurs Yves Blanchette et Ronald Dalbec qui ont assuré les liens avec divers commanditaires.

Finalement, nous remercions l'équipe du Centre scriptovisuel de la CEQ pour la conception et la réalisation graphiques de cette publication.

Kenneth Georges
Directeur général BQAIF

Mot du BQAIF

Il était évident que le Bureau québécois de l'Année internationale de la famille interviendrait dans le domaine de l'éducation.

L'immense majorité des jeunes l'affirme, sondage après sondage : la famille est toujours le centre premier de référence. Et les jeunes nous disent aussi leur espoir de... fonder leur propre famille.

Par ailleurs, en choisissant la famille comme thème d'un cahier pédagogique, nous voulions exprimer notre reconnaissance à ce capital social si important dans l'éducation des enfants. Les parents détiennent un savoir intuitif et une compétence à peu d'autres pareille quant aux capacités de leurs enfants, leurs intérêts, leur processus d'apprentissage et, surtout, quant au genre de présence ou d'aide dont ils peuvent avoir besoin.

Véritablement, en éducation comme ailleurs, la famille est un atout dont la société ne peut se passer. La Déclaration sur la famille, produite par le Bureau, fait état de données essentielles sur la famille, données qu'on considère souvent si évidentes... qu'on les oublie. L'Année internationale de la famille est une occasion unique de se rappeler ce qu'est notre famille.

Lise Denis
Présidente

Mot de la CEQ

Comme vice-présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec et membre du Conseil d'administration du Bureau québécois de l'Année internationale de la famille, c'est avec beaucoup de fierté que je présente cet instrument d'animation et de réflexion sur l'importance et le rôle de la famille, les problèmes qu'elle rencontre et les conditions requises pour qu'elle puisse continuer d'assurer son évolution et sa contribution au développement des individus et de la société.

Quoique cet instrument d'animation pédagogique se situe dans la même lignée que plusieurs autres documents ou cahiers produits par la CEQ, celui-ci revêt un caractère particulier car il répond à l'invitation de l'ONU qui fait de 1994 l'Année internationale de la famille. Nous espérons que sa parution suscitera de nombreuses activités favorisant au sein de la famille le respect des droits de chacune et chacun, la volonté de partage, l'absence de violence et l'affermissement des liens du cœur.

Pour la CEQ, il est essentiel d'ouvrir les esprits des jeunes et des adultes à l'existence de multiples formes que prend la famille et à la nécessité d'apprendre à tenir compte de cette nouvelle réalité tant à l'école que dans la société.

Monique Richard

Monique Richard
Vice-présidente

Mot du MEQ

Dans une société, il n'y a pas de fonctions plus importantes que celles de parent et d'enseignant. De la complicité, de l'appui mutuel et de l'interaction fructueuse qu'il peut et qu'il doit y avoir entre les deux dépendent largement le bonheur de la personne qu'on instruit et le mieux-être de la collectivité à laquelle elle appartient. L'Année internationale de la famille nous donne l'occasion de réfléchir et de prendre conscience de la place centrale qu'occupe l'axe famille-école dans notre société, notamment grâce à des instruments comme le présent cahier pédagogique, *Parle-moi de chez toi*.

Proposée par la Centrale de l'enseignement du Québec, l'idée est excellente, et je note avec plaisir qu'elle a été entérinée par des partenaires aussi importants que la Fédération des commissions scolaires du Québec, l'Association québécoise des commissions scolaires et la Fédération des comités de parents de la province de Québec. Nul doute que, avec de tels appuis, cet instrument pédagogique de qualité sera accueilli avec enthousiasme dans les écoles du Québec.

Jean Garon

Jean Garon
Ministre de l'Éducation

Mot de la Banque de Montréal

En cette Année internationale de la famille, il va de soi que les chefs d'entreprises se joignent aux éducatrices et aux éducateurs pour appuyer le rôle indispensable de la famille dans la croissance et le développement de personnes solides, compétentes et responsables dans une société spirituellement et économiquement saine.

À la Banque de Montréal, nous avons établi des politiques et des programmes pour aider notre personnel à concilier ses responsabilités professionnelles et familiales. Cette année est également celle de l'ouverture de l'Académie de la Banque de Montréal, symbole de notre engagement à donner à nos employés la possibilité d'étendre sans cesse le champ de leurs connaissances.

Mais l'éducation, comme toute autre valeur sociétale fondamentale, commence au coeur même de la famille. Plus nous travaillons ensemble pour aider à l'épanouissement des relations familiales, plus nous aurons de chances de réaliser nos autres objectifs.

Tony Comper

Tony Comper
Président et
chef de l'exploitation

Johanne M. Totta

Johanne M. Totta
Vice-présidente
Programmes destinés
au personnel et
Égalité en milieu de travail

Mot de la FCSQ

L'Année internationale de la famille est une occasion extraordinaire pour réfléchir avec les élèves du primaire et du secondaire sur la plus ancienne et la plus petite société qui existe, la famille.

La Fédération des commissions scolaires du Québec est heureuse de s'associer à la CEQ et au BQAIF pour encourager les divers intervenants des commissions scolaires à utiliser le guide pédagogique *Parle-moi de chez toi* qui vise à développer une réflexion sur les divers volets de la famille.

La famille demeure le lieu premier d'épanouissement des enfants et des adultes. C'est à partir de cette conviction que la Fédération des commissions scolaires du Québec invite l'École à poser des gestes pour la soutenir sur la voie d'une plus grande reconnaissance de son caractère essentiel et primordial dans le développement de notre société.

La famille doit être au coeur de nos préoccupations dans notre mission éducative.

Diane Drouin

Diane Drouin
Présidente

Mot de l'AQCS

L'Association québécoise des commissions scolaires est heureuse de s'associer à la Centrale de l'enseignement du Québec, à la Fédération des commissions scolaires du Québec, à la Fédération des comités de parents de la province de Québec et au Bureau québécois de l'Année internationale de la famille pour promouvoir l'utilisation du cahier pédagogique *Parle-moi de chez toi* dans les écoles publiques au Québec.

Le rôle de la famille change constamment. C'est pour cette raison que nous devons lui accorder une attention particulière en célébrant l'Année internationale de la famille. Nous avons toutes et tous le devoir d'assurer un préjugé favorable envers la famille d'aujourd'hui. Le cahier pédagogique ne peut que nous aider à accomplir cette tâche.

L'Année internationale de la famille est le moment idéal pour celles et ceux chargés de la mission éducative de s'engager de concert avec les partenaires et les familles. Pourquoi ne pas poser un geste positif et utiliser le cahier pédagogique afin d'alimenter une réflexion importante sur le rôle de la famille d'aujourd'hui? Il est un outil indispensable, rempli de ressources inestimables, pour toutes les intervenantes et tous les intervenants en éducation.

Je suis convaincue que la famille d'aujourd'hui est à la hauteur de nos défis et que le cahier pédagogique nous aidera à relever ces défis avec enthousiasme.

Elizabeth Annesley

Elizabeth Annesley
Présidente

Mot de la FCPPQ

En cette Année internationale de la famille et dans le but d'en souligner l'importance, la Fédération des comités de parents de la province de Québec apprécie l'initiative ayant conduit à la publication du cahier pédagogique conçu par des professionnels de l'éducation.

La famille demeure une des valeurs fondamentales de notre société et la présence active des parents à l'école est une très grande ressource, non seulement pour nos enfants, mais aussi pour le système d'éducation en entier.

Reconnaître la famille comme un intervenant essentiel dans les débats de l'éducation constitue un des éléments majeurs pour le développement de nos jeunes. Notre participation comme parents dans le suivi quotidien de nos enfants à l'école est le plus grand cadeau que nous puissions leur donner.

Les activités du cahier pédagogique compléteront sûrement les actions entreprises dans le cadre de la réussite éducative des jeunes, et je crois que celle-ci doit nécessairement passer par une cohésion entre la famille et l'école.

J'estime donc que, dans le cadre de l'Année internationale de la famille, la concertation des différents partenaires fera en sorte d'initier la participation active du rôle de la famille.

Étant persuadé que le cahier répondra aux objectifs pour lesquels il a été conçu, je souhaite beaucoup de plaisir et de satisfaction aux enfants et aux enseignants qui l'utiliseront.

Gary Stronach

Gary Stronach
Président

Présentation technique

Ce cahier comporte trois parties. La première partie tente de cerner les mutations qu'a connues la famille ces dernières années et les raisons pour lesquelles l'ONU propose de faire de la famille le thème de l'Année internationale 1994.

La deuxième traite du rôle assumé par l'institution familiale, des problèmes qu'elle rencontre et des mesures susceptibles de la soutenir dans ses multiples fonctions.

La troisième rappelle que pour répondre au vœu de l'ONU quant à faire de 1994 l'Année internationale de la famille, il faut s'organiser, se concerter et s'outiller : et si la dernière fiche est présentée comme étant la centième, c'est qu'elle rappelle des ouvrages qui contiennent des dizaines de fiches de travail parfaitement utilisables sans retouche.

En général, les fiches présentent des projets à réaliser avec des jeunes enfants ou avec des adolescentes et adolescents. Elles présentent aussi des projets destinés à des adultes intéressés : jeunesse étudiante du collégial ou de l'université, parents, personnel enseignant et professionnel ou autres types d'intervenantes ou intervenants.

Chaque projet se veut une suggestion, une incitation à trouver mieux comme moyen de réflexion. En fait, rien ne vaudra ce que vous inventerez vous-mêmes pour donner suite à l'Année internationale dans votre milieu.

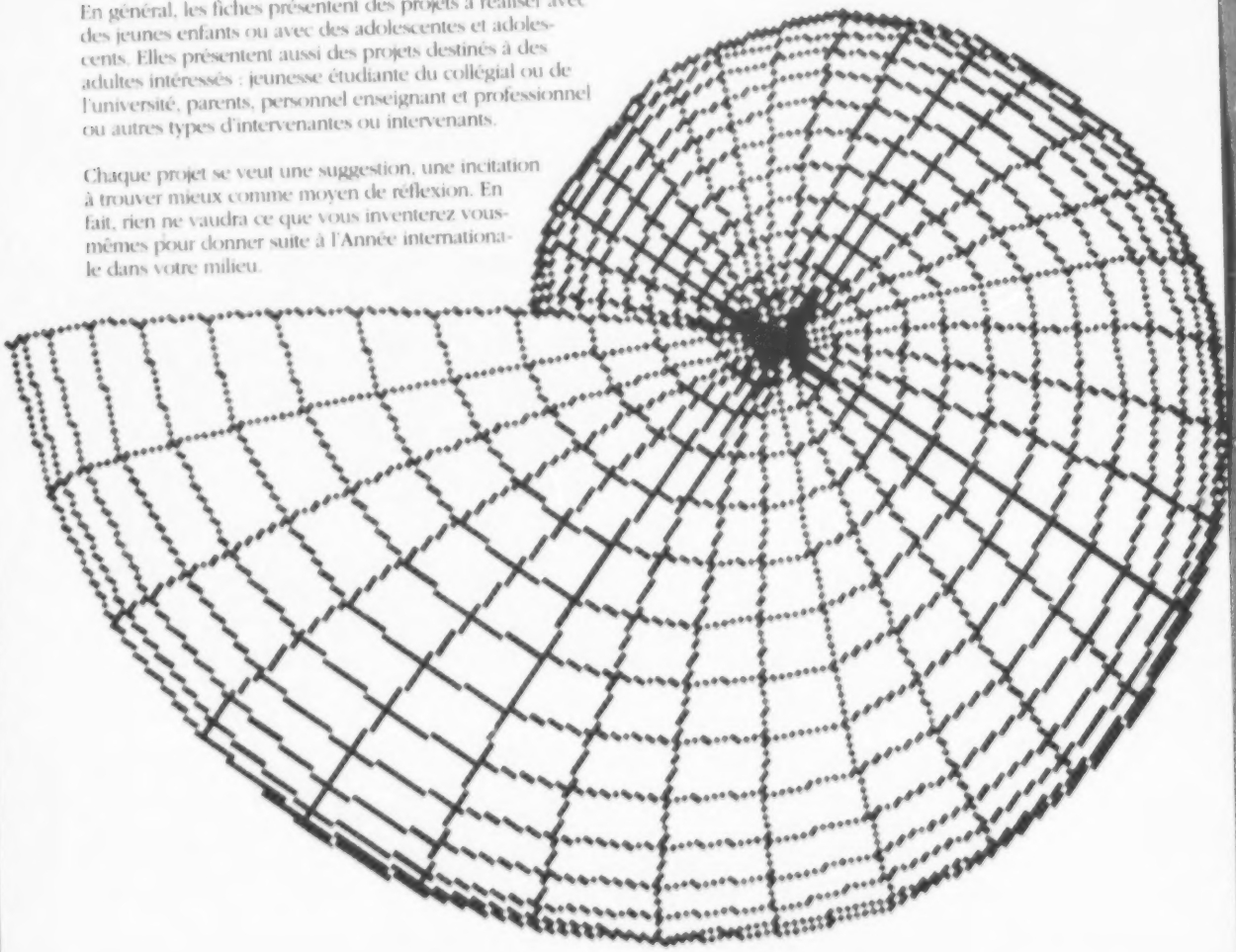

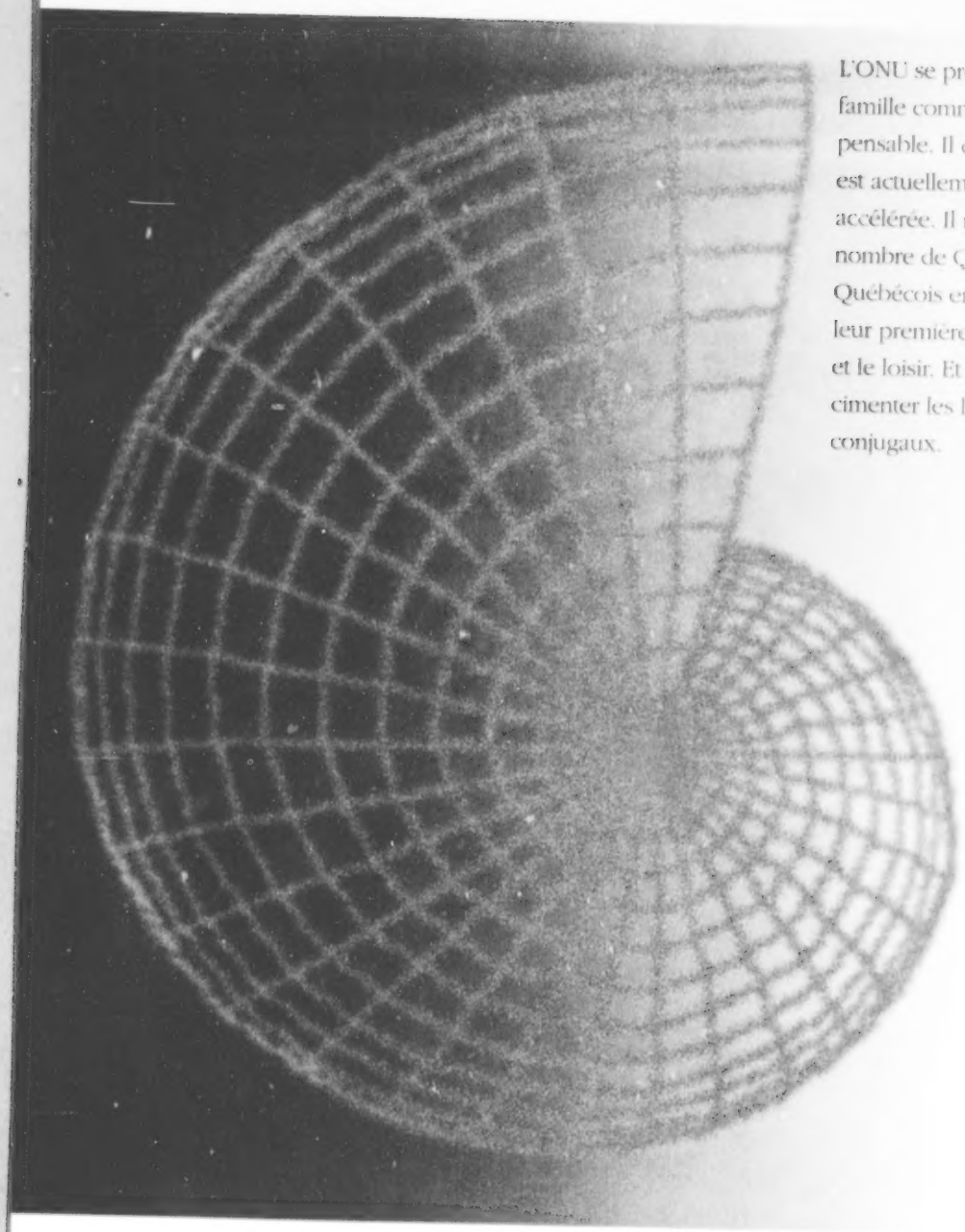

L'ONU se préoccupe de la famille comme institution indispensable. Il est vrai que celle-ci est actuellement en mutation accélérée. Il reste qu'un très grand nombre de Québécoises et de Québécois en font encore une valeur première, bien avant le travail et le loisir. Et l'amour est censé cimenter les liens conjugaux.

Fiche

L'Organisation des Nations Unies (ONU) propose que l'année 1994 soit l'Année internationale de la famille.

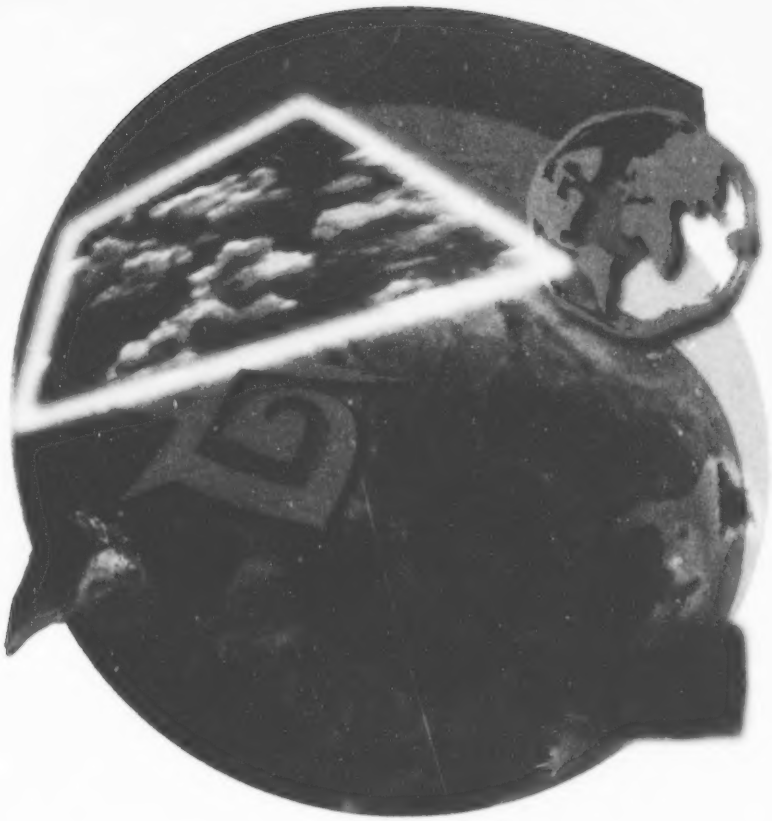

Objectifs de conscientisation

- Faire connaître l'existence de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et saisir les jeunes de l'importance de son rôle.

- Voir pourquoi l'ONU sent le besoin d'inviter le monde entier à réfléchir sur l'institution qu'on appelle la famille.

- Voir ce que le Québec entend faire pour donner suite à ce projet de l'ONU. (Annexe IV)

ACTIVITÉ A

- En s'appuyant sur l'annexe I, parler des pays dont il est question. Ils sont tous différents et pourtant représentent la même chose : un pays respectable.

- Ces pays font partie d'un monde. Le monde est comme une grande famille; ses membres, les pays et les habitants.

- La garderie, l'école, sont des petits mondes dont les membres proviennent de régions, de pays différents. Nous sommes responsables : tous nous devons respecter autrui et environnement afin de pouvoir vivre en harmonie.

- L'ONU c'est comme une garderie, une école : tous les pays du monde peuvent, s'ils le désirent, s'y inscrire. Mais ils doivent respecter les règlements qui y sont établis, sinon ils n'entrent pas...

ACTIVITÉ B

S'inspirant d'illustrations de drapeaux présentés dans les dictionnaires ou autres publications, l'enseignante ou l'enseignant procède :

- regarde bien les drapeaux et choisis-en un;

- confectionne ton drapeau (papier, crayons, bâtonnets);

- installe les drapeaux sur une sphère, une mappemonde ou encore dessine la garderie, ton école et mets les drapeaux sur le toit.

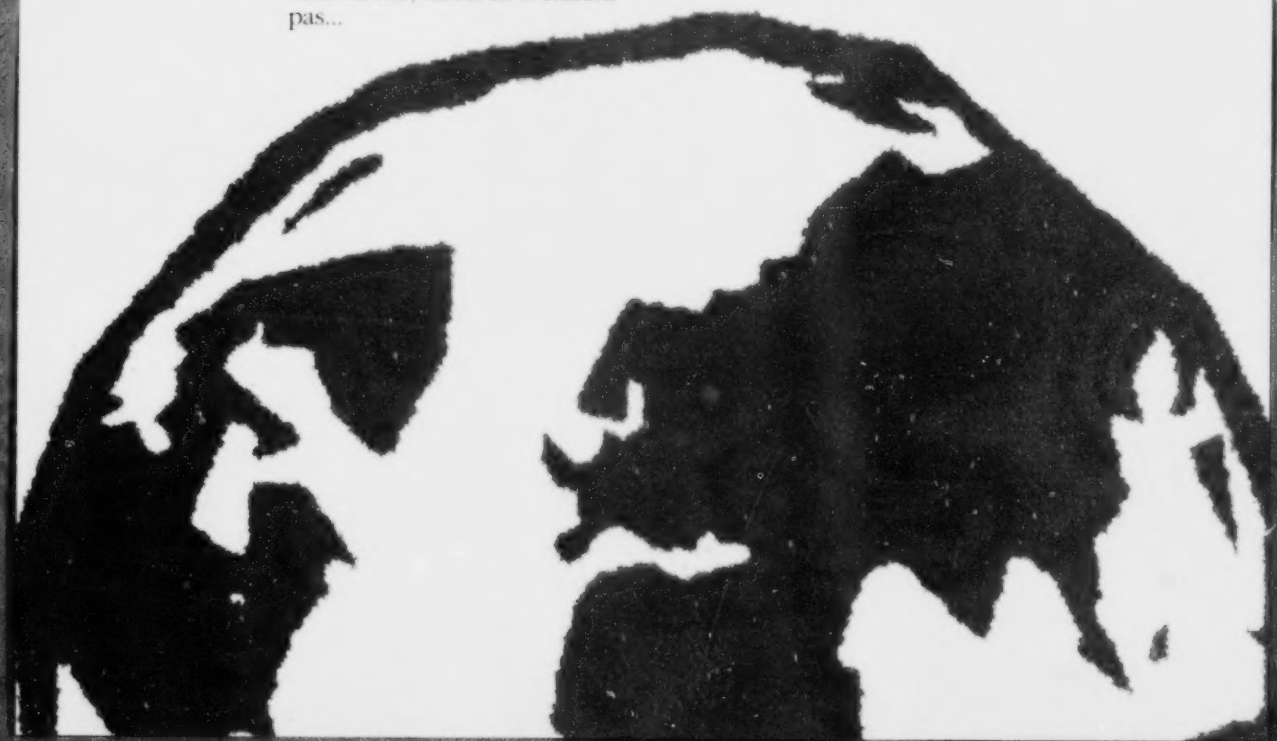

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

ACTIVITÉ A

1- L'enseignante ou l'enseignant se procure 200 bâtonnets.

2- Chaque enfant prend un bâtonnet pour lui-même et un pour chaque membre de sa famille.

3- L'enseignante ou l'enseignant explique qu'il existe une très grande famille où les membres sont des pays. Par exemple, le Canada est un membre de cette famille.

4- Pour avoir une idée du grand nombre de membres de cette famille, les enfants mettent leurs bâtonnets dans une même boîte; on compte.

5- Compléter, s'il manque des bâtonnets, pour arriver au nombre de membres de l'ONU (184).

6- On peut faire écrire le nom des pays sur les bâtonnets.

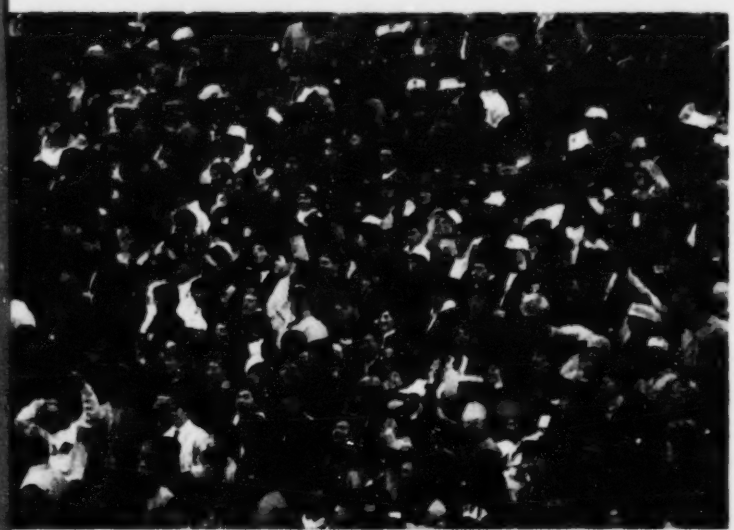

ACTIVITÉ B

1- Se servant de l'annexe II et utilisant un langage adapté à l'âge des enfants, l'enseignante ou l'enseignant présente l'historique et les objectifs de l'ONU.

2- Comme élément connu des enfants, on peut partir des «casques bleus» ou de l'UNICEF, qui est un organe subsidiaire de l'ONU (les sous à l'Halloween).

3- Apprendre aux jeunes que pour chaque année l'ONU propose un thème de réflexion et invite les pays membres à tenter de régler les problèmes ou difficultés reliés à ce thème. Par exemple, l'année 1994 a été proclamée Année internationale de la famille; aussi les pays sont-ils invités à soutenir et à aider cette institution, tout le temps, mais particulièrement en 1994.

4- Tout au long de l'année, à l'école, à la garderie, on aura l'occasion de réfléchir sur la famille, de voir comment elle évolue et ce qu'il faudrait faire pour la soutenir.

ACTIVITÉ C

L'enseignante ou l'enseignant peut adapter une activité proposée pour les plus grandes et les plus grands et la réaliser avec ses élèves.

ACTIVITÉ A

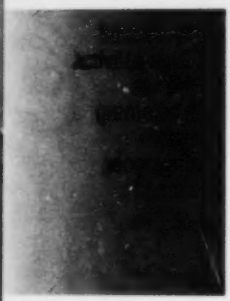

1- Se servant de l'annexe II, l'enseignante ou l'enseignant présente L'ONU : rappel historique, buts et objectifs.

2- Les étudiantes et étudiants sont répartis en groupes de 3 ou 4 et répondent aux questions suivantes :

a) OXFAM, la Croix rouge, Médecins sans frontières sont des organisations spécialisées de l'ONU ?
Vrai
Faux.

b) L'ONU a une institution spécialisée dont le siège social est à Montréal, laquelle ?

c) Où se trouve le siège social de l'ONU ?

d) Pouvez-vous nommer l'organisation spécialisée représentée par les lettres UNESCO ?

3- De retour en grand groupe, on rectifie les réponses et l'enseignante ou l'enseignant présente les organisations spécialisées de l'ONU en insistant sur
AIEA
FAO
OACI
UNESCO.

ACTIVITÉ B

1- Divisés en groupes, les élèves cherchent dans les journaux ou des périodiques des mentions de l'ONU et de ses activités. Ils dressent la liste du genre d'activités dont on y parle, des composantes ou organismes de l'ONU concernés et des pays où l'activité se déroule. Chaque groupe rend compte à la classe et on établit pour cette dernière une liste globale dont on discute.

2- Rassembler des journaux et des périodiques et demander aux élèves d'y chercher des mentions d'autant de pays que possible, de découper chaque mention et de faire le compte des pays représentés.

Questions à discuter :

a) Combien des 184 États membres de l'ONU retrouve-t-on dans les coupures de presse ?

b) Y en a-t-il qui ne sont pas des États membres ?

3- Calculer le nombre de fois que l'on mentionne chaque État membre dans le dossier des coupures de presse et faire un graphique en se servant des résultats. Pourquoi certains pays sont-ils plus souvent mentionnés que d'autres ?

Note
L'annexe I peut être ici très utile.

ACTIVITÉ C

1- L'enseignante ou l'enseignant apprend aux jeunes que l'année 1994 est promulguée Année internationale de la famille. (Voir les raisons à l'annexe III)

2- L'enseignante ou l'enseignant présente ce qu'elle ou il entend faire dans ce cadre, dans sa classe. Elle ou il fait état des projets d'école s'il en est; puis elle ou il donne une idée de ce que le Québec met en place pour répondre au voeu de l'ONU. (Voir annexe IV)

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Adultes [illegible] d'adultes (conseil d'[illegible] parents) [illegible] d'intervenantes [illegible] d'intervenants [illegible] (organismes communautaires, CLSC, commissions scolaires, [illegible] dans l'organisation d'une [illegible] période de réflexion sur la famille

ACTIVITÉ A

1- L'animatrice ou l'animateur présente ce qu'est l'ONU : historique, buts et objectifs, institutions spécialisées; financement. (Voir annexe II)

2- L'ONU avait ses raisons pour promulguer l'année 1994 Année internationale de la famille, lesquelles ? (Voir annexe III)

3- Le Québec entend répondre à ce voeu. Comment ? (Voir annexe IV)

ACTIVITÉ B

1- L'animatrice ou l'animateur répartit les participantes ou participants en groupes de 3 ou 4.

Mandat : comme groupe d'adultes ou d'intervenantes et d'intervenants, qu'allons-nous entreprendre dans notre milieu pour faire mieux connaître la famille, faire accepter son évolution et promouvoir des mesures visant à l'assister ?

2- Retour en grand groupe; échanges, établissement d'un plan d'action :
a) choix d'activités;
b) attribution de ressources pour chacune;
c) établissement d'un calendrier;
d) démarches à entreprendre, et par qui ?

Annexe I

1946 Afghanistan
1945 Afrique du Sud
1955 Albanie
1962 Algérie
1973 Allemagne
1993 Andorre
1976 Angola
1981 Antigua-et-Barbuda
1945 Arabie saoudite
1945 Argentine
1992 Arménie
1945 Australie
1955 Autriche
1992 Azerbaïdjan
1973 Bahamas
1971 Bahreïn
1974 Bangladesh
1966 Barbade
1945 Bélarus
1945 Belgique
1981 Belize
1960 Bénin
1971 Bhoutan
1945 Bolivie
1992 Bosnie et Herzégovine
1966 Botswana
1945 Brésil
1984 Brunéi Darussalam
1955 Bulgarie
1960 Burkina Faso
1962 Burundi
1955 Cambodge
1960 Cameroun
1945 Canada
1975 Cap-Vert
1945 Chili
1945 Chine
1960 Chypre
1945 Colombie
1975 Comores
1960 Congo
1945 Costa Rica
1960 Côte d'Ivoire
1992 Croatie
1945 Cuba
1945 Danemark
1977 Djibouti
1978 Dominique
1945 Égypte
1945 El Salvador
1971 Émirats arabes unis
1945 Équateur
1993 Erythrée
1955 Espagne
1991 Estonie
1945 États-Unis d'Amérique
1945 Éthiopie
1970 Fidji
1955 Finlande
1945 France
1960 Gabon
1965 Gambie
1992 Géorgie
1957 Ghana
1945 Grèce
1974 Grenade
1945 Guatemala
1958 Guinée
1974 Guinée-Bissau
1968 Guinée équatoriale
1966 Guyana
1945 Haïti
1945 Honduras
1955 Hongrie
1991 Iles Marshall
1978 Iles Salomon
1945 Inde
1950 Indonésie
1945 Irak
1945 Iran
1955 Irlande
1946 Islande
1949 Israël
1955 Italie
1955 Jamahiriya arabe libyenne
1962 Jamaïque
1956 Japon
1955 Jordanie
1992 Kazakhstan
1963 Kenya
1992 Kirghizistan
1963 Koweït
1966 Lesotho
1991 Lettonie
1945 Liban
1945 Libéria
1991 Lituanie
1945 Luxembourg
1993 Macédoine (l'ex-République yougoslave de)
1960 Madagascar
1957 Malaisie
1964 Malawi
1965 Maldives
1960 Mali
1964 Malte
1956 Maroc
1968 Maurice
1961 Mauritanie
1945 Mexique
1991 Micronésie (États fédérés de)
1992 Moldova
1961 Mongolie
1975 Mozambique
1948 Myanmar
1990 Namibie
1955 Népal
1945 Nicaragua
1960 Niger
1960 Nigéria
1945 Norvège
1945 Nouvelle-Zélande
1971 Oman
1962 Ouganda
1992 Ouzbékistan
1947 Pakistan
1945 Panama
1975 Papouasie-Nouvelle-Guinée
1945 Paraguay
1945 Pays-Bas
1945 Pérou
1945 Philippines
1945 Pologne
1955 Portugal
1971 Qatar
1945 République arabe syrienne
1960 République centrafricaine
1991 République de Corée
1993 République tchèque
1991 République démocratique populaire de Corée
1955 République démocratique populaire lao
1945 République dominicaine
1993 République slovaque
1961 République-Unie de Tanzanie
1955 Roumanie
1945 Royaume-Uni
1945 Russie (Fédération de)
1962 Rwanda
1979 Sainte-Lucie
1983 Saint-Kitts-et-Nevis
1992 Saint-Marin
1980 Saint-Vincent-et-Grenadines
1976 Samoa
1975 Sao Tomé-et-Principe
1960 Sénégal
1976 Seychelles
1961 Sierra Leone
1965 Singapour
1992 Slovénie
1960 Somalie
1956 Soudan
1955 Sri Lanka
1946 Suède
1975 Suriname
1968 Swaziland
1992 Tadjikistan
1960 Tchad
1946 Thaïlande
1960 Togo
1962 Trinité-et-Tobago
1956 Tunisie
1992 Turkménistan
1945 Turquie
1945 Ukraine
1945 Uruguay
1981 Vanuatu
1945 Venezuela
1977 Viet Nam
1947 Yémen
1945 Yougoslavie *
1960 Zaïre
1964 Zambie
1980 Zimbabwe

* Ne peut prendre part aux délibérations de l'Assemblée Générale

Annexe II

A) L'ONU

L'ONU est la plus grande organisation internationale à vocation universelle, c'est-à-dire ouverte à tous les États, de toutes les parties du monde.

L'ONU a remplacé la SDN, la Société des Nations, qui avait elle-même été créée après la guerre de 1914-1918.

La Charte de l'Organisation des Nations Unies a été signée à la Conférence de San Francisco, U.S.A., le 26 juin 1945, par 50 États. En 1990, on parle de 159 États; en 1993, il y en aurait 184. Avec l'éclatement de l'Union Soviétique et de la Yougoslavie, d'autres pays s'ajouteront sans doute.

Seuls les États indépendants et souverains peuvent adhérer à l'ONU, mais l'adhésion est limitée aux États pacifiques qui acceptent les obligations de la Charte et sont capables de les remplir et disposés à le faire. Une clause prévoit l'exclusion ou la suspension d'un État, mais elle n'est pas appliquée. L'appartenance à l'ONU n'est une obligation pour aucun État. Ainsi, la Suisse, la Corée du Nord et la Corée du Sud, Monaco et le Liechtenstein ne font pas partie de l'ONU selon Mémo Larousse, 1990, p. 642.

Les langues officielles de l'ONU sont l'anglais, le chinois, l'espagnol, le français, le russe et l'arabe.

Chaque année, le 24 octobre est célébré comme la Journée des Nations Unies.

B) Les buts de l'ONU

- Maintenir la paix et la sécurité internationales
- Réaliser la coopération internationale
- Être un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes.

C) Les principes

- Égalité souveraine de tous les membres
- Les membres remplissent leurs obligations de bonne foi
- Ils doivent régler leurs différends internationaux par des moyens pacifiques
- Ils doivent s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force dans leurs relations internationales
- Ils doivent appuyer l'Organisation dans ce qu'elle décide ou entreprend
- Aucune disposition n'autorise l'ONU à intervenir dans les affaires qui relèvent essentiellement d'un État.

D) Le financement

Référence : « Les Nations Unies sont cassées comme un clou. »
Monique Giguère, Le Soleil, Québec, 1993-09-25

L'ONU compte 184 membres et dispose d'un budget de 8 milliards $. (Certains disent entre 8 et 12 milliards $).

Les U.S.A. versent une contribution de 25 % du budget régulier de l'ONU. Le Japon 12 %, l'Allemagne 9 %, et le Canada 3,11 % soit environ 200 millions $.

Mais à la fin de septembre 1993, l'ONU déclare que 2 milliards $ de contributions ne lui ont pas été payés. En fait, 172 pays sur les 184 ne paieraient pas leur dû régulièrement...

E) Les institutions spécialisées liées à l'ONU

1- **AIEA :** Agence internationale de l'énergie atomique
But : S'assurer du développement pacifique de l'énergie atomique
Siège social : Vienne

2- Banque Mondiale

3- **FAO :** Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
But : Élever les niveaux de nutrition et les conditions de vie des peuples
Siège social : Rome

4- **FIDA :** Fonds international de développement agricole

5- **FMI :** Fonds monétaire international
But : Promouvoir la coopération monétaire internationale et l'expansion du commerce
Siège social : Washington

6- **GATT :** Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
But : Alléger et harmoniser les politiques douanières et assurer aux membres des possibilités de commerce équitables
Note : Ce n'est pas une organisation, c'est un traité

7- **OACI :** Organisation de l'aviation civile internationale
But : Développer les techniques de navigation aérienne et stimuler le développement des transports aériens internationaux
Siège social : Montréal

8- **OIT :** Organisation internationale du travail
Siège social : Genève

9- **OMI :** Organisation maritime internationale
Siège social : Londres

10-**OMM :** Organisation météorologique mondiale
Siège social : Genève

11-**OMPI :**Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
But : Créée en 1974, pour imposer le respect de la propriété intellectuelle
Siège social : Genève

12-**OMS :** Organisation mondiale de la santé
But : Relever les niveaux de santé, lutter contre les grandes maladies et épidémies et contribuer au développement de l'hygiène
Siège social : Genève

13-**ONUDI :** Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Siège social : Vienne

14-**UIT :** Union internationale des télécommunications
Siège social : Genève

15-**UNESCO :** Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
But : Contribuer au maintien de la paix et de la sécurité dans le monde en resserrant la collaboration afin d'assurer le respect universel de la justice et des libertés fondamentales que l'ONU reconnaît à tous les peuples
Siège social : Paris

16-**PNUE :** Programme des Nations Unies pour l'environnement
But : Favoriser la protection de l'environnement et le développement durable
Siège social : Naioropie (Kénya)

17-**UPU :** Union postale universelle
Siège social : Berne

Annexe III

Dans sa résolution 44/82, du 8 décembre 1989, l'Assemblée générale de l'ONU a proclamé 1994 Année internationale de la famille

Objectifs

Les objectifs de l'Année internationale de la famille sont de stimuler les initiatives aux niveaux local, national et international dans le cadre d'un effort soutenu à long terme visant à :

a) sensibiliser les gouvernements et le secteur privé aux problèmes de la famille : l'Année internationale devrait servir à souligner l'importance de la famille, à améliorer la compréhension de ses fonctions et des problèmes qu'elle rencontre, à promouvoir la connaissance des processus économiques, sociaux et démographiques qui l'affectent ainsi que ses membres et à centrer l'attention sur les droits et les responsabilités de chacun des membres de la famille;

b) renforcer les institutions nationales pour leur permettre de formuler, mettre en oeuvre et surveiller l'application des politiques relatives à la famille;

c) stimuler les initiatives visant à résoudre les problèmes qui affectent la situation des familles;

d) renforcer l'efficacité de l'action entreprise à l'échelon local, régional et national pour assurer l'exécution de programmes concernant spécifiquement la famille en suscitant des activités nouvelles et en appuyant les activités en cours;

e) améliorer la collaboration entre les organisations non gouvernementales nationales et internationales pour appuyer les activités multisectorielles;

f) tirer parti des résultats des activités menées au niveau international concernant les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées, ainsi que des autres manifestations importantes concernant la famille ou certains de ses membres.

Annexe IV

Texte tiré de : L'Année internationale de la famille au Québec, gouvernement du Québec, secrétariat à la famille, novembre 1992

« Le gouvernement du Québec a décidé de répondre au voeu de l'ONU et de faire de 1994 l'Année internationale de la famille. Il veut ainsi saisir une occasion privilégiée de sensibiliser la population aux conditions de vie des familles et au rôle majeur et irremplaçable qu'elles jouent dans le développement de chaque personne ainsi que dans le devenir de la société. C'est aussi l'occasion de promouvoir la politique familiale et de susciter l'engagement de toutes les forces vives du Québec à créer une société plus accueillante pour les enfants et leurs parents.

Dans cet ordre d'idées, la célébration de l'Année internationale de la famille au Québec a comme objectifs :

- de susciter une réflexion approfondie sur :
  le rôle des familles comme lieu principal de développement des enfants et d'épanouissement des adultes;

  la contribution des familles au développement social, économique et culturel de la société;

  les conditions de vie des familles dans chaque milieu, que ce soit le quartier, la municipalité, la région ou l'ensemble du Québec;

- d'identifier et de promouvoir les moyens d'améliorer les conditions de vie des familles;

- de favoriser la concertation des partenaires en vue de l'élaboration d'un troisième plan d'action en matière de politique familiale. »

Pour assurer la réalisation et la coordination d'un programme d'activités ainsi que la participation effective de tous les secteurs et partenaires à l'Année internationale, le Québec a mis sur pied le Bureau québécois de l'Année internationale de la famille (BQAIF), organisme sans but lucratif, composé de personnes représentant les principaux intervenants socio-économiques au Québec.

Le Bureau annonce (Famille au coeur, juin 1993) quatre séquences dans le déroulement de l'Année. Au cours des premiers mois de l'année 1994, l'accent sera mis sur les grands-parents. Dès l'arrivée du printemps, ceux-ci céderont la place aux parents. L'été et le début de l'automne seront davantage consacrés aux activités susceptibles d'intéresser les adolescentes et adolescents, tandis que l'automne et l'approche de la fête de Noël deviendront le prétexte pour susciter l'intérêt des jeunes enfants.

Le BQAIF a comme mandat premier de faire connaître l'événement.

Le BQAIF lancera le programme officiel des activités de l'Année internationale de la famille en janvier 1994.

Et tout au long de l'année 1994, le Bureau fera la promotion d'événements divers et conduira des campagnes de presse.

Parmi les projets envisagés par le Bureau, on cite :

1- un forum sur la fiscalité des familles;

2- une série de grandes conférences sur les éléments clés de la famille (les grands-parents, les parents, les adolescentes et adolescents et les enfants);

3- une enquête et un débat public sur les pères : comment se perçoivent-ils et comment sont-ils perçus par les membres de leur famille ?

4- une publication sur les expériences positives de conciliation travail-famille;

5- la célébration de la première journée internationale de la famille qui sera l'occasion d'une mobilisation de la population autour de la déclaration sur la famille conçue par le Conseil d'administration du Bureau;

6- le Rendez-vous familial : une fête où l'on célébrera en famille dans les régions du Québec;

7- le présent cahier pédagogique;

8- les familles sportives des compétitions intergénérationnelles qui auront lieu sur tout le territoire québécois;

9- les belles lettres, soit un échange de lettres entre grands-parents et petits-enfants;

10-etc.

Fiche

2

Au cours des dernières décennies, les types de famille se sont diversifiés et nous ne pouvons plus parler de modèle standard.

Objectifs de conscientisation

- Préparer les esprits :

  1- à accepter que d'autres modes de vie que le sien puissent exister au grand jour;

  2- à accepter de ne pas privilégier implicitement ou explicitement une image unique, idéale de la famille, à laquelle tout le monde devrait se ranger;

  3- à prendre conscience que la famille est une institution en pleine évolution.

ACTIVITÉ A

1- Découper dans des revues des illustrations de femmes, d'hommes (jeunes ou vieux), d'enfants, de bébés.

2- Sur une feuille 8 1/2" X 14" = ma maison; coller les membres qui habitent dans ma maison.

3- Sur une feuille 17" X 28" = ma famille; coller ensemble celles et ceux qui habitent ensemble et faire des divisions : exemple : dans un coin, papa et moi; dans un autre, maman et son ami... grand-papa et grand-maman... Se limiter aux parents, enfants et grands-parents.

ACTIVITÉ B

À partir de l'activité A, amorcer la discussion sur la famille et ses réalités : traditionnelle, élargie, grands-parents éloignés...

Éviter tout jugement ou propos qui pourrait blesser l'enfant.

ACTIVITÉ C

Inviter à la garderie, à l'école, un grand-parent qui viendra parler de sa famille, de sa jeunesse.

Inviter les enfants à poser des questions.

Sarah Boily, 4 ans

ACTIVITÉ A

1- En guise de préparation, l'enseignante ou l'enseignant demande aux enfants de découper dans des revues des illustrations de femmes, d'hommes, de petites filles, de petits garçons.

2- Le lendemain ou plus tard, elle ou il explique qu'on va essayer de faire le portrait de toutes les familles des élèves :

chaque enfant est invité à placer sur son bureau une silhouette correspondant à chaque personne qui vit avec lui ou qu'on lui a présentée comme un parent dont il dépend ou qui se trouve régulièrement à intervenir dans sa vie ou son environnement (ex. : un frère : silhouette d'un petit garçon; une soeur : silhouette d'une petite fille; l'enfant lui-même : silhouette appropriée; son père : un homme; le nouveau conjoint de sa mère : un homme, etc).

Note
Un enfant qui manque de silhouettes en emprunte.

3- L'enseignante ou l'enseignant inscrit au tableau ce que représentent les modèles exposés sur les bureaux et qu'explique chacun des enfants.

4- Elle ou il fait réfléchir les enfants sur l'existence de situations différentes, sans porter jugement. Elle ou il les présente comme des modes de vie différents. Elle ou il laisse les enfants s'interroger mutuellement s'ils le désirent.

ACTIVITÉ B

1- L'enseignante ou l'enseignant apprend aux enfants qu'on va inviter à l'école ou dans la classe des grands-parents à qui on pourra poser des questions sur ce qu'était leur famille autrefois, puis tout au long de leur vie. Elle ou il demande aux enfants de préparer des questions à leur poser. Si les enfants sont assez grands, ils procèdent en sous-groupes, sinon elle ou il prépare ces questions avec les enfants. On décide ensemble des questions que l'on retient et on désigne celle ou celui qui posera chacune.

Lorsque les grands-parents sont là, les questions préétablies ayant été posées, on laisse les enfants interroger et réagir plus librement.

2- La rencontre terminée, l'enseignante ou l'enseignant amène les enfants à exprimer ce qu'ils ont retenu, ce qui les a étonnés ou surpris. L'enseignante ou l'enseignant procède ainsi à une synthèse, puis fait ressortir certains éléments grâce à la comparaison qu'elle ou il peut faire avec le portrait des familles réalisé lors de la première activité. (L'annexe I fait état de changements survenus depuis les années soixante.)

3- L'enseignante ou l'enseignant rappelle à l'enfant que la famille « étendue » comprend des personnes qui ont un lien de parenté avec lui : des oncles, tantes, cousins, cousines, etc. Y a-t-il des enfants qui ne peuvent compter sur une telle parenté ? Cette parenté comporte-t-elle des avantages, des inconvénients ?

4- L'enseignante ou l'enseignant demande aux enfants ce qu'ils pensent que sera la famille lorsqu'ils seront devenus grands-parents à leur tour... Faire ressortir l'idée que ça peut changer par rapport à maintenant.

5- L'enseignante ou l'enseignant invite les enfants à écrire à un grand-parent (réel ou fictif).

ACTIVITÉ C

L'enseignante ou l'enseignant peut adapter une activité proposée pour les plus grands et la réaliser avec ses élèves.

ACTIVITÉ A

1- L'enseignante ou l'enseignant invite les étudiantes et étudiants à constituer des groupes de trois ou quatre pour :

- inventorier les différents modes d'organisation de la famille que l'on peut rencontrer de nos jours;
- rechercher les avantages comme les inconvénients que peut présenter chaque mode.

2- Rappelant que l'exercice vise à essayer de comprendre les diverses situations engendrées par chaque mode d'organisation de la famille, l'enseignante ou l'enseignant invite à la mise en commun et aux échanges.

ACTIVITÉ B

L'enseignante ou l'enseignant s'enquiert auprès des jeunes de leur intérêt pour une activité où des personnes âgées viendraient décrire ce qu'était la famille, il y a quelques décennies. Si l'intérêt est là, elle ou il s'inspire du projet présenté plus haut pour la conduite de l'activité.

ACTIVITÉ C

L'enseignante ou l'enseignant présente de façon plus formelle l'évolution qu'a connue la famille et les facteurs qui peuvent être à l'origine de cette évolution. (S'inspirer de l'annexe I)

ACTIVITÉ D

1- En sous-groupes de trois ou quatre, que pensent les jeunes :

- de la fécondation « In vitro » ?
- de la location de mères porteuses ?
- du clonage ?
- de l'insémination artificielle à partir de sperme dont le fournisseur est inconnu ?
- etc. ?

2- Mise en commun... échanges.
(Voir glossaire sur les techniques de reproduction : annexe IF)

ACTIVITÉ E

1- En sous-groupes de trois ou quatre, que pensent les jeunes de l'adoption comme moyen d'ajouter un ou des membres à la famille ?

2- Ont-ils dans leur entourage des gens qui se sont tournés vers l'adoption internationale ? Pourquoi, d'après elles ou eux, a-t-il fallu recourir à l'adoption à l'étranger ?

3- Quand le texte de l'annexe II dit : « Le début des années soixante a été caractérisé par une baisse importante des taux de nuptialité, de fécondité et de natalité au Québec », que faut-il entendre par là ?

4- Mise en commun... échanges.

ACTIVITÉ F

Comme travail de synthèse, les étudiantes et étudiants décrivent la famille qu'elles ou ils désireraient être la leur advenant leur décision d'en fonder une. Et excluraient-ils les moyens dont on a discuté à l'activité D et à l'activité E ?

ACTIVITÉ A

1- L'animatrice ou l'animateur invite les participantes et participants à prendre une minute pour noter la définition qu'elles ou ils donnent de la famille.

2- Présentation de chaque définition dont les principaux éléments sont notés au tableau. En cas de répétition, il suffit de « crocheter » la première version donnée.

3- Débat : peut-on établir une seule définition descriptive de la famille ?

ACTIVITÉ B

1- Tour de table : À partir de l'expérience vécue ou de ce qu'on a appris, chacune et chacun cherche à retracer les changements qui ont marqué la famille au cours des trois dernières décennies.

2- L'animatrice ou l'animateur facilite les échanges, note les éléments et complète en s'inspirant de l'annexe I.

ACTIVITÉ C

Débat
Est-on prêt à réclamer, pour la famille, l'égalité en matière d'avantages sociaux, financiers et fiscaux quel que soit le mode d'organisation de cette famille ? En corollaire, doit-on ou non privilégier un mode particulier d'organisation de la famille par nos attitudes, comportements, conseils ?

Note
De ce débat devrait sans doute ressortir l'idée qu'on a le droit d'avoir et d'exprimer ses propres convictions sur un pareil sujet, mais aussi qu'on a le devoir de développer le respect envers des modes de vie que d'autres pourraient choisir, pourvu que ces modes de vie se situent dans la ligne du respect des droits de la personne et de l'égalité des membres de la famille quant à la possibilité d'assumer les devoirs familiaux et à la possibilité d'accès à la vie professionnelle.

ACTIVITÉ D

Débat
Les gens croient-ils que la fécondation « In vitro », l'insémination artificielle à partir de spermes ou d'ovules dont les fournisseurs sont inconnus, la location de mères porteuses, d'autres développements scientifiques (le clonage ?) vont marquer l'organisation de la famille du futur ? En quel sens ? Quels sont les avantages et les dangers éventuels que comportent ces techniques et procédures ?

Note
De la discussion devrait jaillir l'idée que l'institution évoluera, que certains modes pourront ne pas être acceptables dans une société démocratique où doit primer l'égalité des droits, mais que d'ores et déjà le temps d'un modèle idéal, unique, standard, est complètement dépassé.
(Voir annexe IF)

Annexe I

A) La famille en évolution[1]

Encore vers la fin des années 1950, les unions étaient stables, les familles relativement nombreuses et l'on ne recourrait pas beaucoup à la contraception. Et quand on voulait vivre ensemble, on se mariait.

Au cours des années 1960 et 1970, la taille de la famille se réduit d'une bonne moitié sinon davantage grâce à l'adoption massive des moyens contraceptifs. C'est aussi la montée du divorce et du choix de la stérilisation contraceptive. Enfin, quand on veut vivre ensemble on choisit de plus en plus de cohabiter, sans passer par le mariage. Mais c'est aussi une période où l'Église perd de son pouvoir, où les moyens contraceptifs sont efficaces, où des groupes de femmes réclament l'égalité pour les femmes, le droit de disposer de leur corps (toute la question de l'avortement) et particulièrement le droit d'accéder au travail sans discrimination. C'est malgré tout une période de désorientation et d'incertitude.

Dans les années 1980, la cohabitation n'est plus perçue avec la même intolérance. L'idée du recours à l'avortement, toujours contestée, fait cependant un tel bout de chemin qu'aujourd'hui ce recours, pour une femme, ne fait plus l'objet de poursuite au criminel. Ce sont des années où apparaît une diversité de profils familiaux et cette diversité semble maintenant être là pour rester. Le mariage lui-même évolue en ce sens qu'on constate une transformation dans les rôles conjugaux en matière de partage des responsabilités domestiques, par exemple, ou encore dans le fait que les deux travaillent, pour devenir en quelque sorte un ménage à double soutien financier, au lieu d'un ménage comprenant une ménagère et un pourvoyeur comme dans la famille traditionnelle. On constate aussi que diverses mesures sociales et de nombreuses lois s'adaptent à cet état de fait.

B) Les profils familiaux

- Il y a toujours l'homme et la femme, mariés religieusement ou civilement, avec ou sans enfant.
- Il y a toujours l'homme et la femme, vivant simplement ensemble, avec ou sans enfant.
- Il y a la famille monoparentale à cause d'un divorce, d'un décès, d'une séparation volontaire, où la garde des enfants est partagée ou non.
- Il y a la famille où les conjoints, pour des raisons diverses (présence d'enfants, peur de la quotidienneté, désir de conserver une plus grande liberté, etc.), vivent sous des toits différents, quitte à prendre ensemble les décisions importantes qui les concernent et à se ménager des périodes temporaires de vie intime.
- Il y a de plus en plus de couples de lesbiennes ou d'homosexuels, qui réclament les mêmes droits que ceux des autres couples en matière de bénéfices résultant des programmes sociaux, ou encore en matière d'adoption d'enfant. Et le seul fait que ces questions puissent être amenées sur la place publique indique bien que la société, dans son ensemble, est de moins en moins intolérante devant des modes de vie qu'elle réprimait de façon plus violente, encore il y a peu de temps.

C) D'autres changements

- Toute la question de la filialité. Le lien biologique entre l'enfant et le parent est encore très important; mais le lien affectif entre un parent et l'enfant est en train de prendre beaucoup d'importance, parfois davantage que le seul lien biologique. Dans les cas d'adoption, mais aussi dans les familles reconstituées ou encore dans les cas où un enfant est né à partir d'un sperme dont le donateur est inconnu. Et dans d'autres situations encore considérées rares, comme dans le cas d'un enfant obtenu par contrat avec une mère porteuse.
- Le 5 octobre 1993, Radio-Canada, citant Statistique Canada, nous apprenait que 1 400 000 couples vivaient en concubinage au pays, c'est-à-dire 50 % de plus qu'en 1986. Et, changement important par rapport aux années précédentes, les personnes âgées font proportionnellement davantage appel à la cohabitation que les jeunes. Il semble qu'on opte pour la cohabitation parce que l'on croit ainsi plus facile de mettre fin à l'union sans devoir affronter les difficultés juridiques que l'on prête au divorce. En fait, alors qu'il y a 30 ans on s'unissait par le mariage pour le meilleur et pour le pire, jusqu'à la mort d'un des deux conjoints, il semble qu'aujourd'hui on conçoit davantage l'union comme pouvant éventuellement s'avérer temporaire. Est-ce dû à l'érosion du pouvoir de l'Église ? à l'espérance de vie de plus en plus longue qui allonge d'autant le temps du « mariage d'une vie » ? à la prise de conscience qu'on n'a qu'une vie et qu'on la veut la plus intéressante et épanouissante possible ? à tout ça ?

1. Notes inspirées ou extraites tout particulièrement de ***Couples et Parents des années 1980***, R. B.-Dandurand.

D) Quelques définitions données de la famille

- *D'après l'Institut Vanier de la famille*

« La famille se définit comme toute association de deux personnes ou plus liées entre elles par les liens de consentement mutuel, de la naissance ou par l'adoption et qui, ensemble, assument la responsabilité de diverses combinaisons de certains des éléments suivants :

. l'entretien matériel et soins des membres du groupe;
. l'ajout de nouveaux membres par le biais de la procréation ou de l'adoption;
. la socialisation des enfants;
. le contrôle social des membres;
. la production, la consommation et la distribution de biens et de services;
. la satisfaction des besoins affectifs. »

- *D'après Statistique Canada*

« La famille de recensement se réfère à un couple actuellement marié (avec ou sans fils et/ou filles jamais mariés des deux conjoints ou de l'un des deux), un couple vivant en union libre (avec ou sans fils et/ou filles jamais mariés des deux partenaires ou de l'un d'eux) ou un parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un fils ou une fille jamais marié. »

- *D'après l'ONU*

« La famille est considérée comme étant la cellule de base de la société, et son rôle dans l'accomplissement d'importantes fonctions socio-économiques est reconnu à sa juste valeur. De nombreux changements dans la société ont modifié son rôle et ses fonctions, mais elle demeure le cadre naturel dans lequel ses membres, en particulier les enfants, bénéficient de l'appui affectif, financier et matériel indispensable à leur croissance et à leur épanouissement, et où il est pris soin de personnes à charge comme les vieillards, les handicapés et les infirmes. La famille remplit la fonction essentielle de préservation et de transmission des valeurs culturelles. Au sens large, la famille peut être et est souvent effectivement une institution qui éduque, forme, motive et aide ses membres, et de cette manière, elle investit dans leur épanouissement et apporte une contribution précieuse au développement. »

E) Structures familiales : glossaire et tendances

En 1991, le Québec comptait 6 895 975 personnes et 1 241 175 familles. Compte tenu de l'évolution des dernières décennies, on ne peut plus parler d'un modèle familial québécois typique. Les divers modèles qui se sont développés ont chacun leur désignation :

- Famille nucléaire : deux parents ayant un ou plusieurs enfants biologiques ou adoptés, vivant tous sous le même toit. La famille nucléaire type des années cinquante était dirigée par un seul salarié de sexe masculin. Ce genre de famille n'est plus aujourd'hui qu'un modèle parmi les autres.

- Famille élargie : parents, enfants, tantes, oncles, grands-parents et autres parents vivant ou non sous un même toit.

- Famille reconstituée ou famille recomposée : parents divorcés, remariés, vivant avec les enfants d'un ou de deux mariages précédents et les enfants de leur union actuelle.

- Famille sans enfant : un couple.

- Famille monoparentale[1] : parent unique, en général une mère, avec un ou plusieurs enfants.

- Cohabitation ou union de fait : famille similaire aux autres modèles, mais sans mariage légal.

- Famille traditionnelle : le terme porte à confusion et reflète la nature changeante de la famille, puisque les gens ont tendance à l'utiliser pour désigner leur propre famille ou le type de famille qu'ils rencontrent le plus souvent.

- Les familles de même sexe : une expression qui désigne une famille composée de deux partenaires du même sexe et, peut-être, des enfants naturels ou adoptés de l'un ou des deux partenaires.

1. En 1991, le Québec comptait 268 880 familles monoparentales, soit 21,7 % de toutes les familles. En 1981, on faisait plutôt état de 17,6 %. La vaste majorité (82 %) des familles monoparentales d'aujourd'hui est dirigée par des mères célibataires, mais il existe aussi un nombre non négligeable de pères célibataires (48 760).

F) Glossaire sur les techniques de reproduction

Il est difficile d'être à jour sur le jargon des techniques de reproduction. Voici certains termes et concepts de base dans le domaine :

L'**infertilité** est l'incapacité d'un couple à concevoir un enfant après des tentatives répétées sur une période d'un an.

On parle de **stérilité** lorsqu'une personne est totalement et de façon permanente incapable de concevoir ou de féconder.

Un **embryon** est le produit de la fécondation du sperme et de l'ovule.

Les **gamètes** sont des spermes mâles ou des ovules femelles. On peut les recueillir, les congeler et les conserver dans une banque de gamètes.

L'**insémination artificielle (IA)** consiste à implanter du sperme dans l'utérus de la femme que l'on sait en période fertile. Le sperme peut être donné par le conjoint **(insémination artificielle homologue)** ou par un donneur anonyme **(insémination artificielle hétérologue).**

La **fécondation in vitro ou FIV** est l'union du sperme et de l'ovule (l'oeuf) hors du corps pour être implanté dans l'utérus de la femme.

Le **diagnostic prénatal** consiste à tester le foetus pour connaître son état de santé et ses problèmes ou prédispositions génétiques.

Le **diagnostic de pré-implantation** consiste à pratiquer un test génétique sur un embryon conçu *in vitro* avant de le transférer dans l'utérus.

L'**ultrason** est un instrument qui analyse les vibrations pour fins de diagnostic. Il est fréquemment utilisé en diagnostic prénatal et peut servir à révéler le sexe du foetus.

Lors d'une **amniocentèse,** une certaine quantité de liquide amniotique est retirée de l'utérus aux environs de la quatorzième semaine de grossesse, puis cultivée et analysée pour déterminer les anomalies chromosomiques ainsi que la prédisposition à diverses maladies. La procédure permet aussi de connaître le sexe du foetus.

Le **prélèvement de la villosité choriale** est un échantillonnage des cellules du chorion, la membrane qui entoure l'embryon humain. Les cellules sont cultivées et analysées pour déterminer le sexe du foetus et ses prédispositions génétiques comme dans le cas de l'amniocentèse. Le prélèvement peut se faire dans la huitième ou la neuvième semaine de grossesse.

Les **contrats de grossesse** ou le **phénomène des mères porteuses** consistent à conclure un contrat avec une femme pour qu'elle porte la grossesse d'une autre. L'exécution du contrat peut se faire par insémination artificielle hétérologue utilisant le sperme du conjoint ou par la FIV avec un embryon du couple.

Les **inducteurs de l'ovulation** sont des substances ressemblant à des hormones que l'on donne aux femmes pour stimuler et contrôler le développement ovulaire. Ces médicaments sont administrés régulièrement pendant la FIV.

Annexe II

Le début des années 60 a été caractérisé par une baisse importante des taux de nuptialité, de fécondité et de natalité au Québec. Combinés au changement des mentalités et à l'utilisation croissante des méthodes contraceptives au cours des années 70, ces changements ont résulté en une baisse du nombre d'enfants offerts en adoption au Québec et favorisé par le fait même le développement de l'adoption internationale.

C'est ainsi que de quelques adoptions à l'étranger avant 1980, on passe de deux cents à trois cents adoptions par année au cours des années 80 et finalement, à la suite de modifications législatives favorisant le développement de l'adoption internationale, à plus de sept cents (700) adoptions par année depuis avril 1990.

Si on évalue à un peu plus de mille (1000) le total des adoptions par année, c'est donc environ trois cents (300) à trois cent cinquante (350) adoptions d'enfants nés au Québec et au moins le double en provenance de près de cinquante (50) pays étrangers, principalement la Chine, la Russie, Haïti et le Mexique.

Dans le cadre de l'Année internationale de la famille, sous le thème *L'adoption : un projet de vie*, le ministère de la Santé et des Services sociaux a rendu publiques récemment les orientations en matière d'adoption au Québec. Dans ce document, une nouvelle philosophie d'intervention mettant l'intérêt et les besoins de l'enfant au coeur de tout projet d'adoption est mise de l'avant.

Les principes et le modèle d'intervention visent à faciliter l'adoption, à redonner une place importante à l'adoption comme projet de vie, à développer chez toutes les intervenantes et tous les intervenants une vision commune et une concertation accrue et à faciliter le dépistage rapide des enfants à risque ou en situation d'abandon.

Le Secrétariat à l'adoption internationale du ministère de la Santé et des Services sociaux est responsable principalement de conseiller le Ministre en matière d'agrément et de surveillance des organismes agréés, et de servir d'intermédiaire entre les parents adoptants et les autorités des différents pays d'adoption.

Répartition des différents types de famille

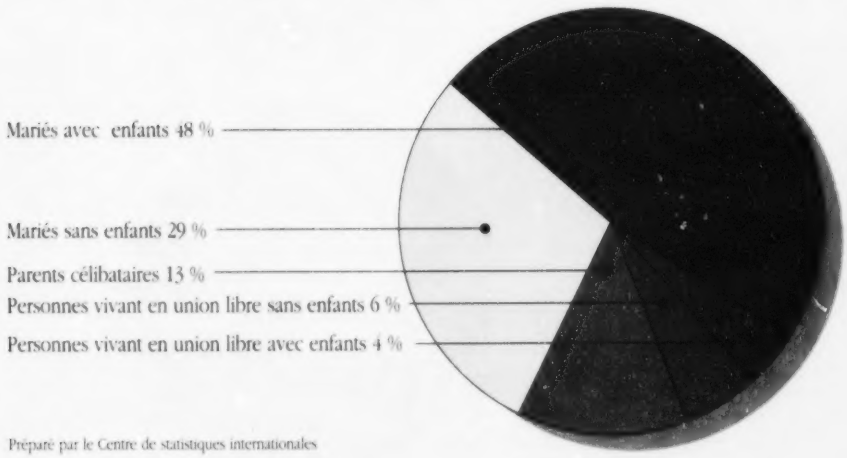
Mariés avec enfants 48 %
Mariés sans enfants 29 %
Parents célibataires 13 %
Personnes vivant en union libre sans enfants 6 %
Personnes vivant en union libre avec enfants 4 %

Préparé par le Centre de statistiques internationales

Le passage de la famille traditionnelle à la famille bi-active

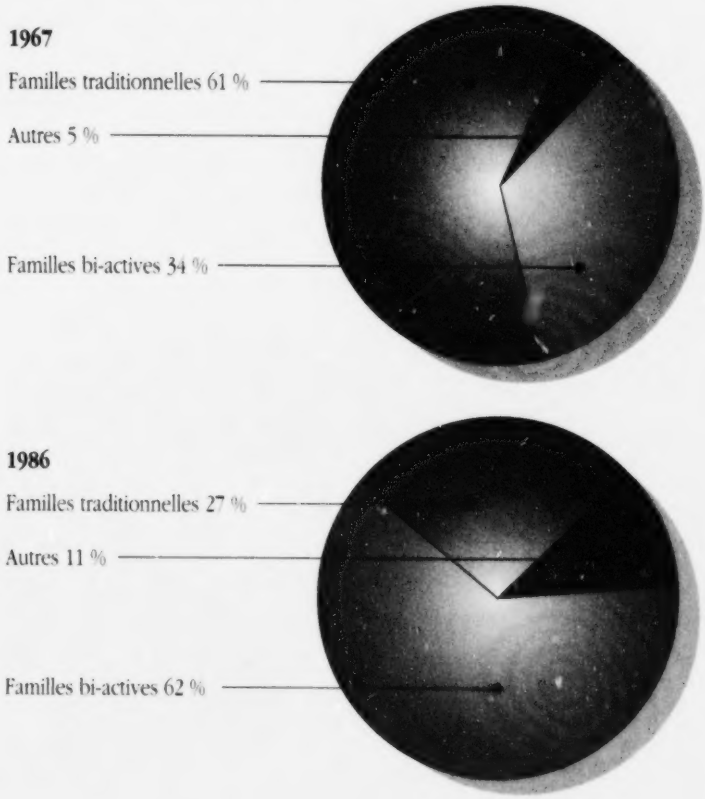

Fiche

La famille constitue l'unité de base de la société. Un très grand nombre de Québécoises et de Québécois le sentent bien puisqu'ils en font la première valeur, bien avant le travail et le loisir.

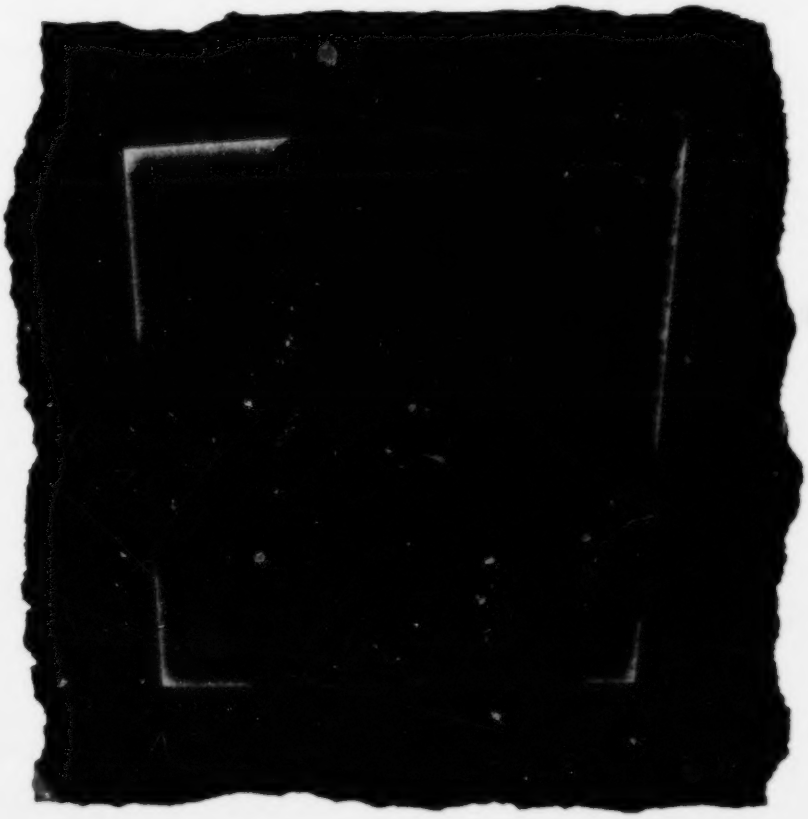

Objectifs de conscientisation

- Faire prendre conscience de l'importance pour chacune et chacun de ce milieu qui l'a vu naître et se développer.

- Faire prendre conscience de tout ce que la société peut devoir à cette institution qu'est la famille.

ACTIVITÉ A

1- L'enseignante ou l'enseignant s'assure que les enfants comprennent ce que l'on veut dire par « famille »;

2- puis elle ou il propose de monter une exposition de leurs dessins;

3- et les enfants sont invités à illustrer ce qu'elles ou ils pensent être le plus grand avantage retiré de leur vie en famille (la leur, une famille d'accueil ou ce qui en tient lieu);

4- on affiche ces dessins et l'enfant en présente la signification;

5- l'enseignante ou l'enseignant complète.

ACTIVITÉ B

S'inspirant de l'annexe I, de son propre vécu ou d'autres sources, l'enseignante ou l'enseignant ouvre l'esprit des enfants au fait que les individus membres de la famille ne sont pas les seuls à tirer profit de l'institution; c'est toute la société qui lui est redevable. Par exemple, s'il n'y avait plus d'enfants, que deviendrait le pays ? Etc.

ACTIVITÉ C

L'enseignante ou l'enseignant peut adapter une activité proposée pour les plus grandes et les plus grands et la réaliser avec ses élèves.

Sarah Body

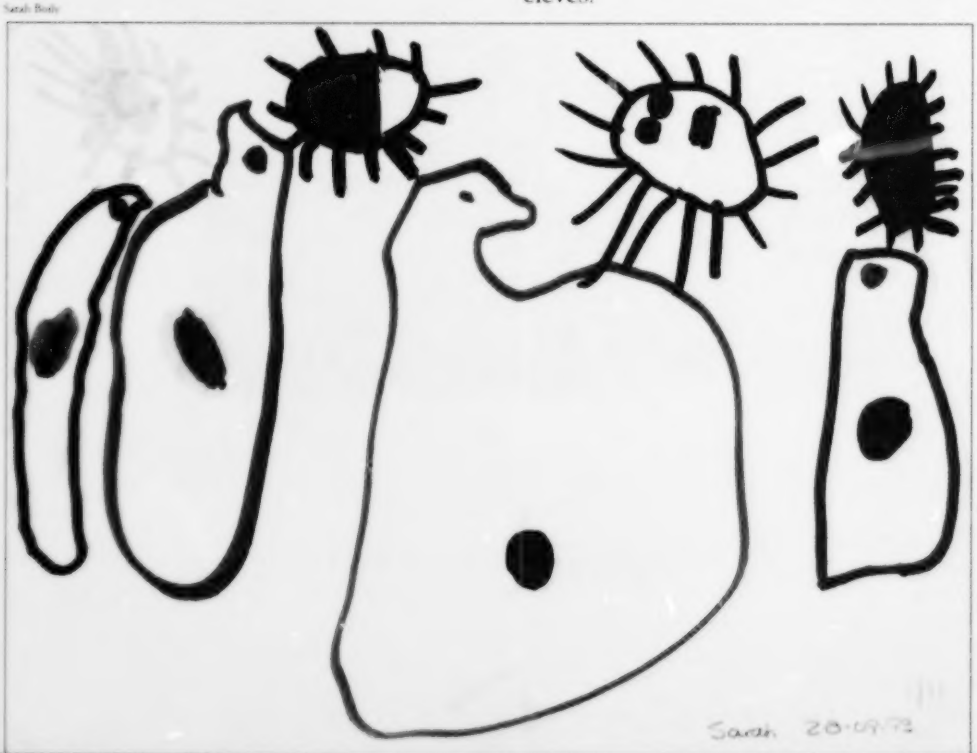

ACTIVITÉ A

1- L'enseignante ou l'enseignant invite les étudiantes et étudiants à former des groupes de trois ou quatre qui désigneront une ou un porte-parole.

2- Elle ou il confie à la moitié des groupes le mandat suivant :

- Découvrez en quoi la famille, ou ce qui en tient lieu, est indispensable aux individus qui en sont membres.

3- À l'autre moitié, elle ou il confère le mandat suivant :

- En quoi la famille, ou ce qui en tient lieu, est-elle un rouage essentiel à la société ?

4- Cette étape franchie, on met en commun (en notant au tableau) et on échange.

5- Les étudiantes et étudiants sont invités à poursuivre leur recherche en questionnant leurs amis et leurs parents, en consultant les médias ou des ouvrages à la bibliothèque.

6- Nouvelle mise en commun et complément par l'enseignante ou l'enseignant. (Voir l'annexe I)

ACTIVITÉ B

Échanges et débats

Recherche de signes, à partir desquels on voit que la famille nous marque de façon presque indélébile (dans le sens négatif aussi) :

- Qui porte le nom d'un de ses ancêtres ?

- Y a-t-il des surnoms, des qualificatifs que les membres de telle famille traînent depuis une ou deux générations ?

- Combien y en a-t-il qui vivent encore en contact avec le patrimoine ancestral (une ferme, une maison, un garage, un magasin, etc.) ?

- Y en a-t-il qui ont des « airs de famille » avec les grands-parents, les oncles, les tantes ?

- Y en a-t-il qui souffrent de maladies pouvant être héréditaires ?

- Y a-t-il des habitudes de vie que vous avez adoptées et qui viennent de vos grands-parents ou encore de plus loin ?

- Seriez-vous différentes ou différents si vous aviez été élevés dans un autre pays, dans une autre famille ?

ACTIVITÉ A

1- L'animatrice ou l'animateur demande aux participantes et participants de prendre deux minutes pour réfléchir et noter trois fonctions qu'exerce la famille ou ce qui en tient lieu au bénéfice de la société.

2- Mise en commun, échanges.

ACTIVITÉ B

1- L'animatrice ou l'animateur demande aux participantes et participants de se répartir en groupes de trois ou quatre pour retracer les éléments qu'apporte la famille aux individus qui la composent.

2- À partir de comportements d'enfants ou d'adultes, est-on capable de déterminer quelles fonctions la famille n'a pas assumées ? Peut-on compenser ?

3- Mise en commun et essai de synthèse. Ici, l'annexe peut être utile.

ACTIVITÉ C

1- L'animatrice ou l'animateur demande aux participantes et aux participants de se constituer en équipes pour débattre des questions suivantes :

- Quelles sont les forces du secteur bénévole et comment ce secteur peut-il le mieux fournir des ressources aux familles ?
- Quelles sortes de soutien les employeurs peuvent-ils apporter aux familles de leurs employés ?
- Les employeurs peuvent-ils aider les parents dont les familles ont des besoins spéciaux ?
- L'accroissement des dépenses publiques affectées aux ressources pour les familles ayant des besoins spéciaux peut-il contribuer à réduire les dépenses dans d'autres domaines ?
- Jusqu'à quel point les besoins des personnes vulnérables peuvent-ils devenir une affaire publique ou privée ?

2- Mise en commun, échanges.

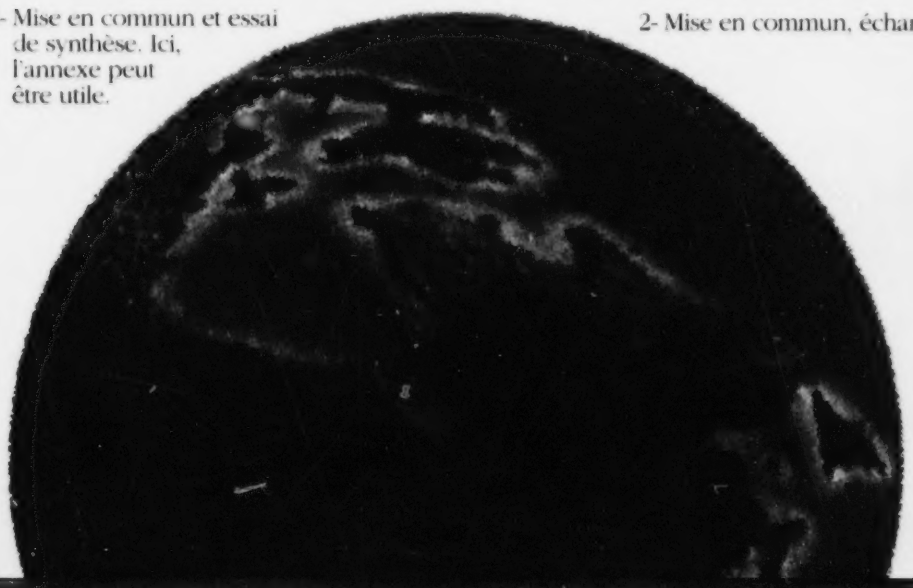

Annexe I

Note
On ne peut lancer un débat sur l'importance des rôles et fonctions de la famille tant pour le bénéfice des individus qui la composent que pour la société qui, par elle, se perpétue sans devoir considérer que certaines familles sont loin de jouer le rôle positif dont on parle ici.

Peut-être faudra-t-il diriger vers des ressources spécialisées les enfants dont l'expérience familiale serait si mauvaise qu'ils ne pourraient que réagir fortement lors des activités proposées par cette fiche.

Leur famille les aura marqués tout autant, mais pas dans le sens auquel on fait référence ici.

A) Fonctions assumées par la famille au bénéfice des individus qui la composent

- Elle donne la vie à certains de ses membres;
- elle assure un support affectif mutuel;
- elle assure un support matériel et financier qui permet le développement physique et l'épanouissement des enfants et des adultes (nourriture, vêtement, croissance, etc.);
- elle est le premier lieu qui fournit de l'information à l'enfant;
- elle forme à l'autonomie.

B) Au plan social

- Elle assure la continuité de la société en préservant et en transmettant les valeurs, la culture d'un peuple;
- mais elle se veut aussi critique de l'héritage du passé, qui parfois propose des attitudes qui causent préjudice à la société; c'est alors qu'elle forge de nouveaux comportements, de nouvelles valeurs respectueuses des droits des divers membres de la famille;
- c'est une institution qui participe grandement à la formation des citoyennes et citoyens de demain; elle éduque, forme, motive et aide ses membres à grandir;
- elle socialise les jeunes au temps : l'heure des repas, l'heure du coucher, etc. (*Comprendre la famille*, p. 100);
- elle socialise au loisir; c'est elle qui permet l'instauration d'habitudes de lecture, de pratique du sport, de consommation des médias, etc. (*Comprendre la famille*, p. 102);
- c'est une des forces motrices du développement d'une communauté : elle génère souvent des revenus, pilote des entreprises dites familiales, etc.;
- au plan de la santé, elle est le premier lieu où se dispensent des soins, celui du diagnostic précoce de handicap, de réadaptation;
- c'est un lieu d'enracinement, de développement d'un sentiment d'appartenance (*Couples et parents*, p. 166);
- la famille est au sommet d'un triangle de valeurs sociales fondamentales : famille, travail, loisir (*Comprendre la famille*, p. 98).

Fiche

De nos jours, c'est l'amour qu'invoquent la majorité des gens pour expliquer leur décision de convoler ou de cohabiter dans le but de fonder une famille. Mais c'est quoi l'amour ?

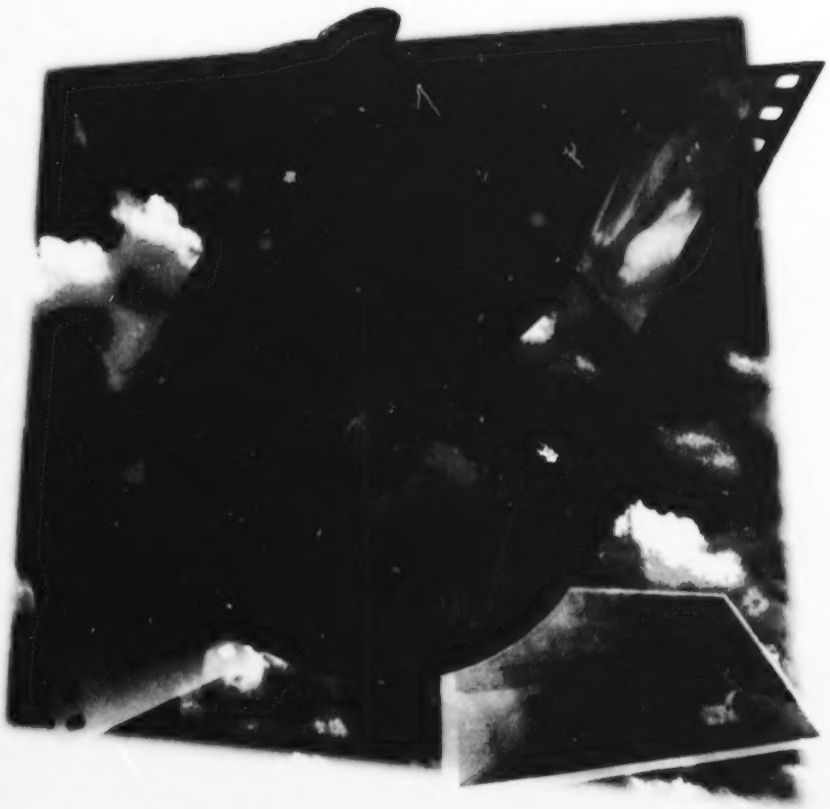

Objectifs de conscientisation

- Essayer de cerner ce qu'est l'amour, même avec les plus petits.
- Identifier certains types de comportements amoureux.
- Identifier certains mythes reliés à l'amour.
- Comprendre que si l'amour est porteur de grandes joies, il peut aussi être à l'origine de bien d'autres « maladies de l'amour » que les maladies transmises sexuellement.

Note : Cette fiche s'inspire du contenu et de la typologie des comportements amoureux présentés par Lucien Auger, dans *L'Amour, de l'exigence à la préférence*, Les Éditions de l'Homme, 143 p. 1979.

M. Auger est psychologue, professeur et auteur de plusieurs ouvrages.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

d'intro

ACTIVITÉ A

Avec des enfants de 4 à 6 ans, l'enseignante ou l'enseignant adapte l'activité 4.2, mais sans les annotations au tableau.

1- Découper dans une revue, quatre images de gens qui s'aiment ; puis quatre images de personnes ou de choses que l'enfant n'aime pas.

2- Prendre deux feuilles : une avec un coeur et l'autre avec un coeur brisé et coller les découpages à la bonne place.

ACTIVITÉ B

1- Chaque enfant s'exprime largement sur son choix.

2- Amener la conversation dans le réel et continuer sur l'amour et ce que l'enfant en pense (ex. : Qu'est-ce que tu ressens lorsque tu vois deux personnes qui s'embrassent ?).

3- Qu'est-ce que l'enfant ressent lorsque maman ou papa le cajole, le serre dans leurs bras...

Emmanuelle Bernard

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

les [illegible] d'expression d'introspection

ACTIVITÉ A

1- L'enseignante ou l'enseignant s'installe au tableau et se ménage deux surfaces.

2- Elle ou il demande à chaque enfant, tour à tour, de nommer une réalité qu'il aime. Mais qu'est-ce qui fait qu'il aime cette réalité et comment sait-il qu'il l'aime ? On note au tableau.

3- Puis, selon le même procédé, on passe à une réalité que l'enfant n'aime pas... pourquoi ? comment sait-il qu'il ne l'aime pas ?

4- L'enseignante ou l'enseignant procède alors à une synthèse :
quand on aime quelque chose, c'est qu'on ressent un plaisir à cause de certaines caractéristiques de cette chose qui nous conviennent. Quand on n'aime pas une chose, on refuse certaines caractéristiques qui ne nous conviennent pas.

5- Y a-t-il quelqu'une ou quelqu'un que l'enfant aime ? qu'est-ce que l'enfant aime dans cette personne ? est-ce qu'il a du plaisir à être avec l'autre, à penser à elle ou à lui ? est-ce la même chose quand c'est quelqu'un qu'on n'aime pas ?

Au niveau de l'amour humain, l'amour est présent chaque fois qu'un être ressent du plaisir au contact d'un autre, à sa présence ou à son idée (le simple fait de penser à elle ou à lui).

ACTIVITÉ B

Connaissant ses élèves, l'enseignante ou l'enseignant saura s'il peut y avoir profit pour eux à adapter une ou des activités proposées pour les adolescentes ou adolescents.

ACTIVITÉ A

1- L'enseignante ou l'enseignant invite les adolescentes et adolescents à réfléchir sur ce qu'est l'amour; on constitue des groupes de trois ou quatre.

2- À partir des mots fournis à l'annexe I et qui sont transcrits au tableau, les individus membres d'un groupe doivent s'entendre pour choisir trois mots (et seulement trois mots) dont l'ensemble exprime le mieux ce que le groupe pense relativement à ce thème.

3- Les différentes combinaisons de mots sont inscrites au tableau et expliquées par les groupes.

4- Chaque combinaison exprime très certainement des nuances; ce sont ces nuances que l'enseignante ou l'enseignant tentera de faire ressortir.

Par exemple, le choix **joie** - **passion** - **plaisir** ne signifie pas la même chose que **amitié** - **tendresse** - **fidélité** - ou encore que **bonheur** - **support** - **dépendance** - **etc.**

ACTIVITÉ B

1- L'enseignante ou l'enseignant invite les étudiantes et étudiants à être très attentifs aux cinq situations qu'elle ou il va leur présenter (annexe II) puisqu'elles et ils devront ensuite s'identifier à l'un ou l'autre des personnages mis en situation.

2- Présentation des situations, lentement, deux fois.

3- Chacune et chacun indique le personnage auquel elle ou il s'identifie le plus.

4- Toutes les personnes qui ont choisi le même personnage constituent un groupe de réflexion :

- Quelles sont les raisons qui ont amené ce choix ? Échanges.

5- Mise en commun en groupe élargi... échanges.

6- L'enseignante ou l'enseignant donne maintenant un nom au type d'amour recouvert par chacune des situations :

Situation A : amour érotique
B : amour ludique
C : amour amical
D : amour maniaque
E : amour pragmatique

7- Elle ou il rappelle que les types de comportements amoureux ne sont pas toujours aussi nets dans la vraie vie; le plus souvent, ils se recoupent. Mais il y a généralement une dominante.

ACTIVITÉ C

1- Les étudiantes et étudiants reviennent en sous-groupes. (Après l'activité B)

2- L'enseignante ou l'enseignant présente à nouveau les cinq situations. Mandat du sous-groupe :

a) Quelles sont les chances d'avenir d'un amour entre une personne qui éprouverait pour une ou un partenaire un amour érotique, alors que cette ou ce partenaire éprouverait plutôt un amour ludique ?

b) Vous vous êtes identifié à un personnage en B; quel devrait être le type de comportement d'une amoureuse ou d'un amoureux éventuel pour qu'il y ait chance de vivre l'amour de façon constructive ?

3- Retour en groupe élargi... échanges.

ACTIVITÉ D

1- Retour en sous-groupes de trois ou quatre; la composition de ces groupes pouvant être différente.

2- À part les maladies transmises sexuellement, n'y a-t-il pas des « maladies de l'amour » ?

Exemples :

- tenter désespérément de plaire, de se conformer, afin d'être aimé à n'importe quel prix;
- ne pas pouvoir se passer d'un autre au point d'accepter toutes les rebuffades, toutes les violences;
- vivre dans la crainte perpétuelle de perdre l'autre, tous les gestes étant marqués d'anxiété et souvent dictés par la jalousie;
- pouvez-vous en trouver d'autres ?

3- Retour en groupe élargi... échanges.

ACTIVITÉ

1- L'enseignante ou l'enseignant reproduit et distribue les questions suivantes :

a) Diriez-vous que l'amour est un besoin tel, que sans lui, on ne peut pas vivre ?
oui ☐ non ☐

b) Diriez-vous que pour aimer, il faut d'abord s'aimer soi-même, c'est-à-dire s'accepter vraiment tel que l'on est ?
oui ☐ non ☐

c) Diriez-vous que la plupart des amours échouent parce que les partenaires sont trop exigeants dans l'amour qu'ils attendent de l'autre ?
oui ☐ non ☐

d) On ne peut jamais se connaître totalement soi-même ni totalement les autres. Diriez-vous alors que l'amour ne peut être que partiel et que quand on aime quelqu'un on aime un certain nombre de caractéristiques de ce quelqu'un ?
oui ☐ non ☐

e) Diriez-vous que sous ce chapitre on a intérêt à connaître le plus de caractéristiques possible de l'autre avant de s'engager en profondeur ?
oui ☐ non ☐

f) Diriez-vous que deux êtres qui s'aiment sont automatiquement faits pour vivre ensemble ?
oui ☐ non ☐

2- Retour en groupe élargi... échanges, discussions.

3- Selon Auger
a= non
b= oui
c= oui
d= oui
e= oui
f= non

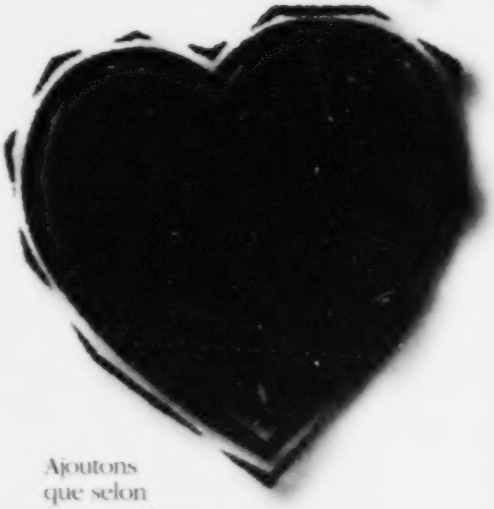

Ajoutons que selon Auger toujours, la meilleure recette, en amour, consisterait :
- à adopter une attitude qui vise à vérifier si l'on a bien compris l'autre;
- à respecter l'autre;
- à s'accepter soi-même et à accepter l'autre tel qu'il est;
- à demeurer authentiques, c'est-à-dire à éviter le maquillage, le mensonge, au profit de la vérité et de la précision.

ACTIVITÉ A

L'animatrice ou l'animateur propose aux participantes et participants les cinq situations présentées à l'annexe II. Elle ou il leur demande d'indiquer laquelle de ces situations leur est plus sympathique et pourquoi. Échanges.

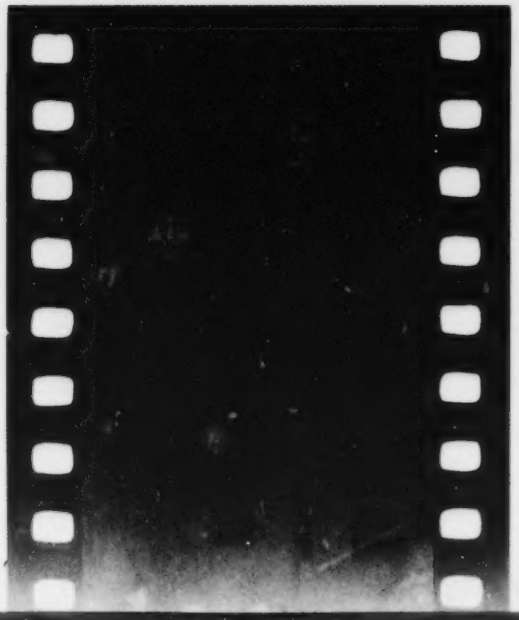

ACTIVITÉ B

1- L'animatrice ou l'animateur répartit les gens en groupes de trois ou quatre et demande à chaque groupe de qualifier les énoncés qui suivent, puis de s'entendre sur une réponse à donner à la question posée.

Énoncés

a) L'amour est un besoin inéluctable, on ne peut vivre sans.

b) Il faut viser à développer l'amour total de l'autre, c'est le seul amour vrai.

c) On ne peut aimer qu'une seule personne à la fois.

d) Deux êtres qui s'aiment sont automatiquement faits pour vivre ensemble.

Question
Faut-il conseiller la cohabitation préalable à un engagement plus formel de vie commune ?

2- Mise en commun... échanges.

Note
Selon Auger, les énoncés a), b), c), d) réfèrent à des mythes que l'on entretient sur l'amour; et il faudrait répondre oui à la question. (Pour plus d'éléments, voir annexe I)

Annexe I

En lien avec l'activité A du module 4.3, composer un trio dont l'ensemble exprime ce que vous ressentez quand vous pensez à l'amour : joie - amitié - support - peur - passion - anxiété - bonheur - dégoût - crainte - tendresse - respect - danger - plaisir sexuel - dépendance - fidélité.

Quant à la nature de l'amour, Lucien Auger nous dit que l'amour est présent quoique sous des formes diverses à chaque fois qu'un être ressent du plaisir au contact d'un autre, à sa présence ou à son idée (le simple fait d'y penser). De plus, quand on aime quelqu'un, on ne peut jamais l'aimer «totalement»; c'est un nombre plus ou moins grand de caractéristiques que l'on aime. En plus, on ne peut jamais connaître toutes les caractéristiques d'un être.

Annexe II

Note
Avant la présentation, il faut préciser que Pierre pourrait être Pierrette, Lucie Luc, etc. En clair, les comportements pourraient être autant ceux de gars que ceux de filles.

A- Pierre est amoureux fou. Ce fut un « coup de foudre ». Il a intensément ressenti la beauté physique de la personne aimée. Pour Pierre, c'est le physique qui compte et il ne sert pas à grand-chose d'essayer de le convaincre que des caractéristiques émotives ou intellectuelles sont aussi importantes. Il est amoureux pour la troisième fois. Toujours aussi pris, chaque fois. Ce qui a mis fin aux deux expériences précédentes, c'est la découverte d'un trait physique déplaisant. Pour Pierre, l'amour est important, mais ce n'est pas la seule valeur dans le monde. En fait, il trouve que la routine et l'habitude peuvent rendre moins intense sa flamme érotique et diminuer la durée de son amour. Lorsque Pierre est amoureux, il est fidèle le temps que ça dure, ce n'est pas un candidat pour le mariage « open », ni pour les partouses.

B- Marie considère l'amour comme un véritable jeu, une forme de sport. Elle ne s'engage jamais trop profondément mais connaît une variété de partenaires. L'amour est un passe-temps à condition de ne pas devenir trop dépendante. Quand ça risque de devenir trop sérieux ou compromettant, elle cherche à s'en sortir en causant le moins de dégâts possible. C'est une amoureuse qui sait exploiter la naïveté ou le manque d'expérience de l'autre. Elle n'est ni jalouse ni possessive.

C- Jacques est amoureux. Quand cela a-t-il commencé ? Il ne le sait pas trop; c'est venu tout naturellement. Il connaissait la personne depuis un bon bout de temps et partageait avec elle plusieurs activités. Graduellement la communication interpersonnelle a pris une coloration sexuelle et maintenant, il devient tout naturel que ces deux personnes pensent vivre ensemble, fonder une famille. Il est fidèle sans contrainte, comme si cela allait de soi. Pour lui, les liens profonds qui les unissent sont plus importants que certaines faiblesses : une infidélité passagère de l'autre, par exemple.

D- Luce est amoureuse folle. Elle est consumée par son amour. Elle en perd l'appétit, est agitée, en fait de la fièvre. Elle est jalouse. Elle pense que sans cet amour elle ne peut survivre. Ses choix de partenaires sont souvent absurdes tellement elle a besoin de quelqu'un. Et quand elle a trouvé quelqu'un elle a tellement peur de le perdre qu'elle ne connaît pas de repos. Elle a tendance à la possession, aux crises de désespoir, de jalousie, puis aux repentirs, aux promesses.

E- Guy recherche un amour où il trouvera le maximum d'avantages et le minimum d'inconvénients. Il veut trouver l'être aimé qui s'accordera le mieux avec sa personnalité, ses intérêts et goûts, sa classe sociale, ses convictions religieuses. Il ira au golf, aux quilles, au bar, à la salle de danse pour découvrir l'être rare, même si en fait l'activité sportive en soi ne l'intéresse pas; ça n'est qu'un prétexte. S'il trouve quelqu'un mais que la relation ne le satisfait pas, il rompt. Pour lui, le coup de foudre, connaît pas; l'amour est un feu qui s'allume lentement mais qui peut grandir cependant.

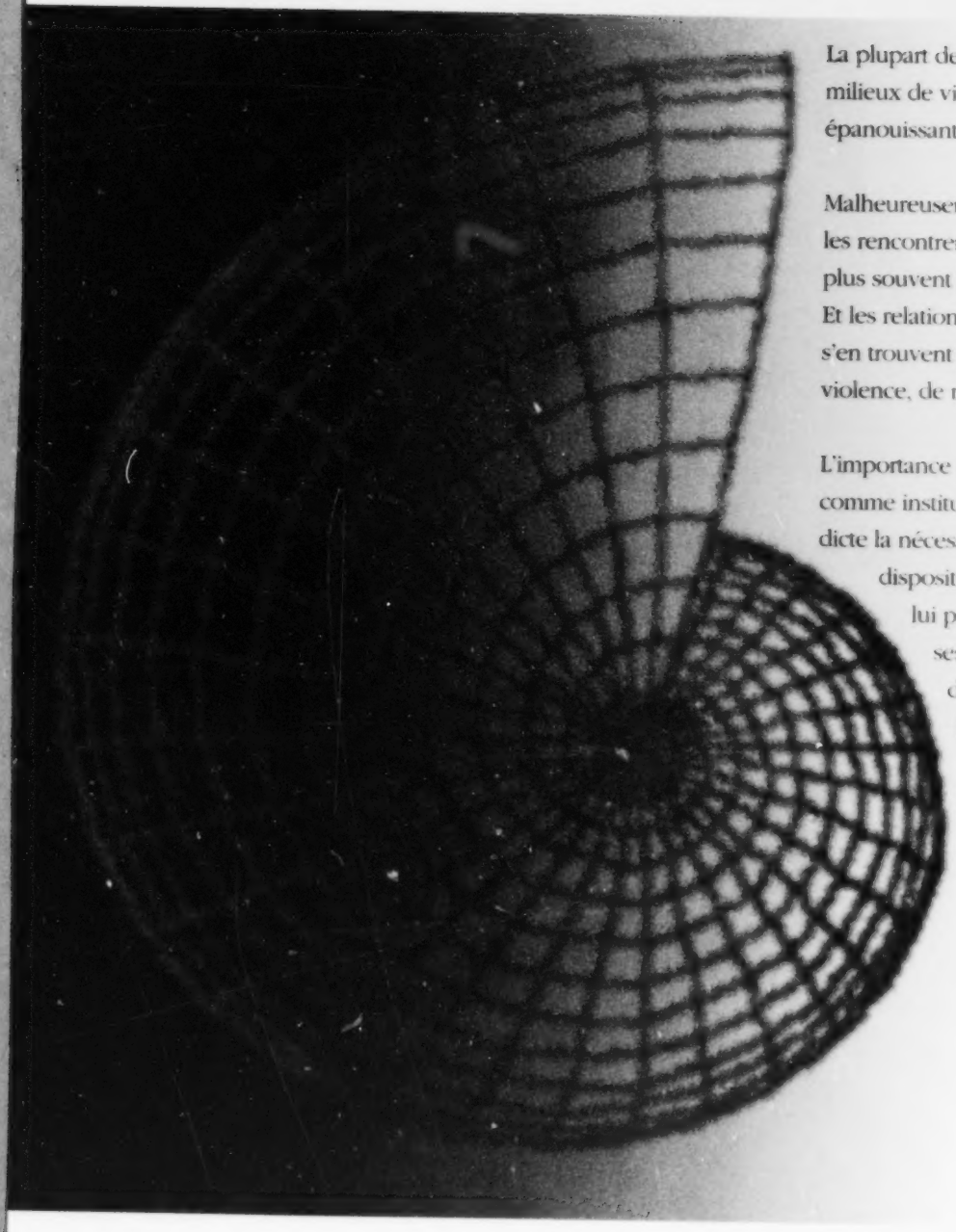

La plupart des familles sont des milieux de vie intéressants et épanouissants.

Malheureusement certaines familles rencontrent des difficultés le plus souvent liées à la pauvreté. Et les relations interpersonnelles s'en trouvent parfois entachées de violence, de rejet.

L'importance même de la famille, comme institution sociale, nous dicte la nécessité de mettre à sa disposition des moyens qui lui permettent d'assumer ses responsabilités et de répondre à ses besoins.

Fiche

Malgré les aléas qu'un jour ou l'autre toute famille rencontre, la plupart des familles constituent des milieux de vie intéressants et épanouissants. Il arrive malheureusement que, fréquemment liés à la pauvreté, des problèmes tels la violence, la discrimination, le rejet, confrontent des familles et entachent les relations interpersonnelles de leurs membres.

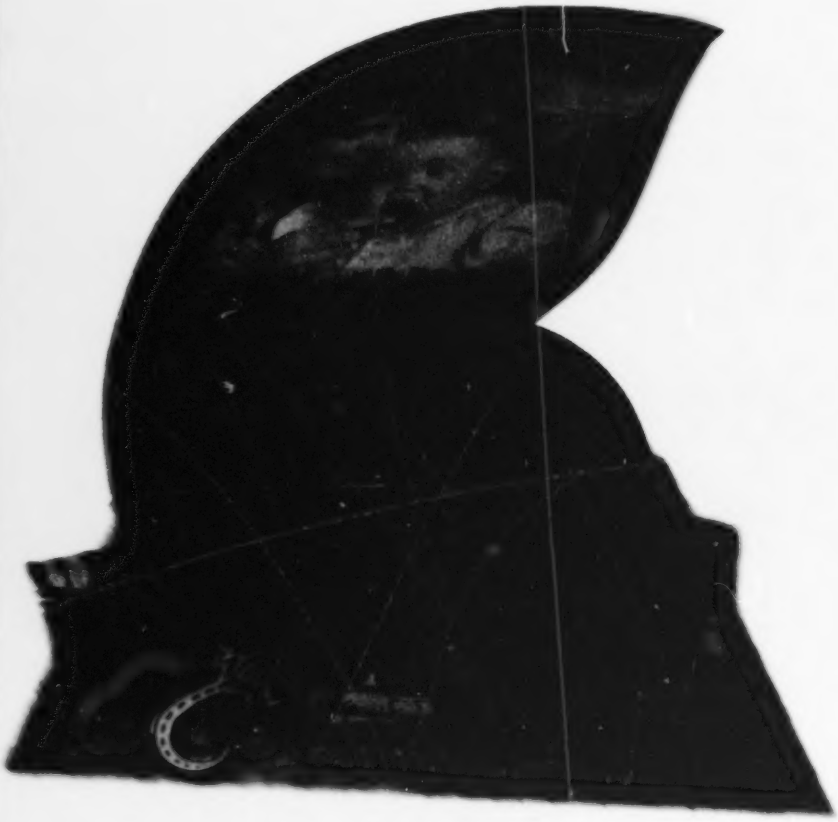

Objectifs de conscientisation

- Se rappeler que, dans l'ensemble, l'institution familiale joue le rôle attendu d'elle et le plus souvent dans la concorde.

- Reconnaître que des familles n'arrivent pas, seules, à devenir des milieux de vie d'où sont exclues la violence, la discrimination et autres formes de rejet.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Sen... la ré...

ACTIVITÉ A

- Qu'est-ce que le bonheur, être heureux, le malheur, être malheureux ?
- Qu'est-ce que tu fais lorsque tu es heureux, malheureux ?
- Amener les enfants à exprimer leurs joies, leurs peines, par rapport aux personnes qui les entourent. Ex. : j'aime quand grand-papa me raconte une histoire, j'ai de la peine lorsque papa crie fort après maman.

ACTIVITÉ B

1- Parler de la violence qui nous entoure.

2- Parler des jeux violents, des jouets violents.

3- Découper dans une revue ce qui a un rapport avec la violence.

4- Demander à l'enfant d'apporter à la garderie, à l'école, un jouet qu'il considère violent.

Passer des commentaires et décider, en groupe, ce qu'on va faire (Pourquoi pas une mini-sculpture qu'on exposerait à la garderie ou à l'école ?).

Vincent Bernard

Objectif pédagogique

Susciter des activités qui font réfléchir par les enfants, violence et la discrimination au processus du développement personnel, sens et la démocratie et de l'égalité des droits

ACTIVITÉ A

1- L'enseignante ou l'enseignant propose aux enfants de décrire ce qu'ils pensent être une famille heureuse.

Avec les 7-11 ans, on peut procéder en sous-groupes, puis noter au tableau ce que chaque sous-groupe apporte comme caractéristiques de la famille heureuse.

2- Échanges et compléments par l'enseignante ou l'enseignant.

ACTIVITÉ B

1- L'enseignante ou l'enseignant demande ensuite aux enfants de décrire ce qu'ils pensent être une famille où les gens sont malheureux. Même procédé qu'en A.

2- Échanges et compléments par l'enseignante ou l'enseignant qui s'inspire de la note donnée à l'activité A proposée pour les adolescentes et adolescents.

ACTIVITÉ C

Adaptation de certaines activités proposées pour les adolescentes et adolescents.

ACTIVITÉ A

1- L'enseignante ou l'enseignant répartit ses élèves en sous-groupes de trois ou quatre.

Mandat

- Quels sont les signes ou éléments qui font dire aux jeunes qu'une famille va bien ?
- Comment décrivent-ils la famille « invivable » ?

2- Mise en commun... discussion.

3- L'enseignante ou l'enseignant complète en se servant des notes suivantes.

Note

Dans certaines familles, il y a :

a) de la violence envers la femme ou les enfants, abus physique, harcèlement sexuel, inceste, discrimination dans les tâches domestiques, l'accès au travail, la formation;

b) de la négligence envers les enfants, que cette dernière soit physique ou affective; (voir annexe II)

c) des conflits qui durent et durent à n'en plus finir. Qu'il y ait des conflits, c'est normal, mais quand ils prennent toute la place et empêchent les gens de vivre, là, ça ne va pas;

d) des situations très difficiles liées à une séparation, un divorce, ou encore à la reconstitution d'une famille;

e) la maladie, un handicap, la vieillesse malheureuse;

f) le rejet d'un membre pour cause de comportement : alcoolisme, drogue, pratiques sexuelles, délinquance;

g) des problèmes d'acclimatation, d'intégration, rencontrés par les familles immigrantes. (Voir annexe III)

ACTIVITÉ B

1- Étude de texte : L'enseignante ou l'enseignant reproduit le texte de l'annexe I et le remet avec les questions suivantes :

- Quel sens, dans le texte, prennent les mots estomper, gommer, extirpent, gratuité ?
- Noter une ou deux réactions ressenties à la lecture de ce texte.

2- Mise en commun... échanges.

ACTIVITÉ C

1- L'enseignante ou l'enseignant répartit ses élèves en groupes de trois ou quatre et leur remet copie de l'annexe IV. (Dépistage et détection des cas d'agression physique)

2- Leur est-il déjà arrivé de constater de tels cas autour d'eux ? Qu'ont-ils fait ?

3- Comment réagiraient-ils s'ils détectaient un tel cas aujourd'hui ? Se sentiraient-ils une responsabilité d'agir ?

4- Mise en commun... échanges.

ACTIVITÉ D

1- Dépistage et détection des cas d'agression sexuelle. Même procédé qu'à l'activité C, mais en utilisant l'annexe V.

ACTIVITÉ E

1- Dépistage et détection des cas de mauvais traitements infligés à des personnes handicapées, malades ou âgées. Même procédé qu'à l'activité C, mais en utilisant l'annexe VI.

ACTIVITÉ A

1- L'animatrice ou l'animateur répartit les gens en sous-groupes de trois ou quatre.

Mandat
Identification des signes permettant de dépister des cas d'enfants violentés physiquement.

2- Mise en commun... échanges.

3- Comparaison avec le contenu présenté à l'annexe IV.

ACTIVITÉ B-C

Même procédé qu'en A mais en utilisant les annexes V et VI, respectivement :

- dépistage et détection des enfants violentés sexuellement;
- dépistage et détection des personnes malades, handicapées ou âgées, qui sont maltraitées.

ACTIVITÉ D

1- Tour de table

Supposons un enfant vivant avec des parents en instance de rupture et où la situation est difficile.

Comment, comme ressource ayant des contacts avec l'enfant à titre d'enseignante ou autre, puis-je aider à gérer les conséquences et à minimiser les inconvénients qu'une telle situation entraîne pour l'enfant ?

2- Expression de l'opinion de chacune et de chacun. Échanges... discussion.

Annexe I

Des contraintes et des exigences imposées... au bonheur d'avoir des enfants.

« Les adultes oublient souvent la profondeur que les enfants donnent à une vie et la qualité qu'ils y ajoutent. Les ennuis du quotidien, les préoccupations journalières contribuent-ils à ce point à estomper le sentiment profond de bonheur lorsqu'au plus secret d'un amour partagé naît le désir de se perpétuer ? On ne peut tout de même pas gommer de la mémoire les joies de l'attente, l'excitation des premières heures de vie de ce petit être, les surprises de la toute petite enfance de même que l'innocence et l'abandon caractérisant cette période. Il y a l'éveil de l'intelligence, les progrès quotidiens des jeunes enfants, leur confiance aveugle et leur admiration; il y a leur fragilité et leur vulnérabilité qui se confrontent souvent à celles des parents.

Bien sûr, les enfants habitent tout entier leurs parents, extirpent leurs énergies, accaparent leur attention, les obligent à se remettre sans cesse en question. Ils les révèlent à eux-mêmes, leur font découvrir des forces insoupçonnées et les disciplinent. Ils pointent les aspects moins séduisants des personnes. Ils chambardent les habitudes et bousculent les horaires. Ils modifient les priorités. Ils font tout ça et bien plus!...

Les enfants proposent tout un programme fait de gratuité et de services, qui est loin d'être de tout repos. Mais ce dont la société est le plus redevable aux enfants peut se résumer par le fait qu'ils donnent aux adultes l'occasion de grandir et de se dépasser en permettant de formuler des projets, de devenir des personnes responsables et des êtres féconds. »
(Conseil de la Famille, ***Rapport annuel 1990-1991***)

Annexe II

Qu'entend-on par négligence envers les enfants ?

La négligence envers les enfants constitue une forme de mauvais traitement caractérisée par un manque chronique de soins aux plans de la santé, l'hygiène corporelle, l'alimentation, la surveillance, l'éducation ou les relations affectives. Elle est à prédominance physique ou relationnelle.

Sur le plan physique, les principales conséquences de la négligence se manifestent essentiellement par un retard de croissance. Le développement mental et moteur se trouve compromis par des carences alimentaires sévères dans les premières années de vie. Au plan affectif, les dommages de la négligence demeurent plus difficiles à évaluer, surtout chez le jeune enfant. Rarement visible à première vue, ce problème est néanmoins le plus répandu. Il affecte la majorité des enfants traités dans les centres de services sociaux, quels que soient les motifs de leur prise en charge.

(***De la protection des enfants au soutien des parents***, Avis du Conseil des Affaires sociales, p. 8, février 1990)

Les données disponibles dans les centres de services sociaux du Québec permettent d'établir qu'au 31 mars 1990, il y avait 9 435 enfants pris en charge par les Directeurs de la protection de la jeunesse pour négligence, 1 271 pour abus physique et 1 550 pour abus sexuel. Il s'agit ici des enfants dont la situation a été signalée et prise en charge par les services sociaux. On ne parle pas des signalements non retenus, des enfants qui recourent aux services d'un CLSC ou d'un CH en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, non plus, bien évidemment, de tous les cas qui sont dépistés mais non déclarés. On est loin également des 34 % de filles et des 13 % de garçons qui, selon certaines études, seraient abusés sexuellement avant l'âge de 18 ans.

(***Un Québec fou de ses enfants***, Rapport du groupe de travail pour les jeunes, 1991, p. 31)

Annexe III

Parmi les problèmes rencontrés par les familles immigrantes, on peut mentionner:

1- le stress inhérent à l'immigration et les difficultés matérielles;

2- la perte du soutien de la grande famille, ou du clan, ou du voisinage;

3- la nécessité de redéfinir les rapports homme/femme, parents/enfant;

4- la difficulté de comprendre les valeurs et les conduites pratiquées par le voisinage;

5- la nécessité d'apprendre la langue;

6- l'ignorance des lois québécoises quant à leurs droits et recours;

7- l'isolement social des mères au foyer récemment immigrées, la difficulté de constituer un nouveau réseau de relations;

8- la dépendance économique de la femme renforcée : en effet, les allocations de subsistance sont versées à l'homme;

9- l'accès aux informations et ressources visant à favoriser l'intégration est limité;

10- etc.

(*Comprendre la famille*, P.V.Q., 1992, p. 149-159)

Annexe IV

Dépistage et détection des cas d'agression physique. Voici divers symptômes dont la présence, en un certain nombre, peut indiquer que l'enfant est physiquement maltraité.

L'enfant :

- se méfie des contacts physiques avec les adultes;
- semble craindre ses parents ou d'autres adultes;
- manifeste une appréhension face à la désapprobation des adultes;
- se montre craintif lorsque d'autres enfants pleurent;
- manifeste des comportements extrêmes : agressivité, repli sur soi;
- semble triste et anxieux et ne manifeste guère d'estime de soi;
- est fréquemment absent de l'école ou de la garderie et y retourne couvert de meurtrissures en voie de guérison;
- hésite à se dévêtir;
- assume le rôle du parent dans la famille;
- n'entretient pas avec ses pairs de bonnes relations sociales;
- arrive tôt à l'école et en repart tard, semble peu empressé de rentrer chez lui;
- se montre trop empressé à plaire.

(*La violence familiale : examen des écrits théoriques et cliniques*, Santé et Bien-être social Canada, mars 1989, p. 29)

Annexe V

Dépistage et détection des cas d'agression sexuelle.

Voici divers symptômes dont la présence, en un certain nombre, peut indiquer que l'enfant est sexuellement agressé :

- difficulté à marcher ou à s'asseoir;
- sous-vêtements déchirés, tachés ou ensanglantés;
- plaintes de douleur ou démangeaison dans la région génitale;
- contusion ou saignement des organes génitaux extérieurs, ou dans la région vaginale ou anale;
- maladies vénériennes, spécialement chez un enfant de moins de 13 ans;
- difficulté à entretenir de bonnes relations avec ses pairs;
- comportement propre à un enfant plus jeune, comme l'incontinence ou un comportement infantile, retiré, voire arriéré;
- changement d'appétit ou d'habitudes de sommeil;
- besoin d'un degré inhabituel de réconfort d'un parent et attachement excessif, surtout en présence de l'agresseur;
- refus de se changer pour l'éducation physique, ou de participer à des activités physiques;
- crainte et anxiété à l'égard du sexe opposé;
- connaissances ou comportements sexuels bizarres, développés, ou inhabituels;
- caresses, baisers, ou comportement de séduction sans discernement avec des enfants ou des adultes.

(*La violence familiale : examen des écrits théoriques et cliniques*, Santé et Bien-être social Canada, mars 1989, p. 29)

Annexe VI

Dépistage et détection des cas de mauvais traitements impliquant des personnes âgées.

Le Conseil consultatif de l'Ontario sur l'âge d'or (1986) affirme qu'on peut soupçonner un cas de violence lorsque les personnes âgées :

- ne sont jamais vues dehors ou dans le voisinage;
- semblent apeurées, mal à l'aise, ne pas vouloir parler ou répondre à des questions;
- présentent des contusions, des blessures, ne jouissent que d'une mobilité restreinte ou semblent tomber fréquemment;
- semblent maigres, faibles, apathiques, fatiguées, pâles;
- négligent leurs tâches d'entretien ménager;
- ne paient pas leur loyer ou leurs comptes de services publics;
- refusent des traitements médicaux.

(*La violence familiale : examen des écrits théoriques et cliniques*, Santé et Bien-être social Canada, mars 1989, p. 29)

Fiche

Une des premières et très importantes difficultés rencontrées par un nombre grandissant de familles est la pauvreté. En fait, une famille sur cinq connaît une situation économique difficile.

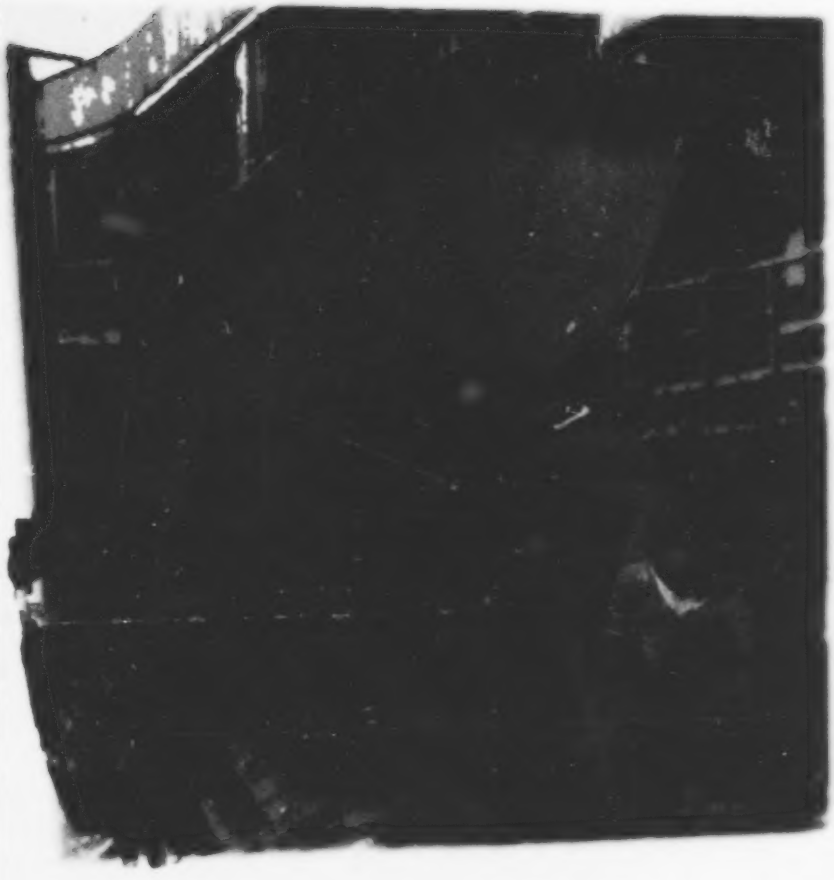

Objectifs de conscientisation

- Prendre conscience du fait que la pauvreté peut être le résultat de bien des facteurs qui n'ont rien à voir avec la volonté ou le dynamisme des intéressés.

- Comprendre que certains facteurs peuvent être présents alors même qu'ils ne sont pas immédiatement perceptibles ; les politiques fiscales, par exemple.

- Comprendre que la famille est de plus en plus appelée à assumer des responsabilités qui, il y a encore peu de temps, étaient directement assumées par l'État auprès de personnes handicapées, de malades physiques ou mentaux, ou encore, de personnes âgées. Ce transfert de responsabilités s'est-il accompagné des mesures de compensation et de soutien sans lesquelles le fardeau de la famille deviendra insoutenable ?

- Comprendre que l'absence de services publics ou l'insuffisance des compensations versées aux utilisatrices ou utilisateurs de ces services viennent lourdement hypothéquer le budget familial.

- Inventorier certaines des conséquences de la pauvreté sur les familles et leurs membres.

ACTIVITÉ

L'enseignante ou l'enseignant demande aux enfants s'ils savent ce qu'est la pauvreté, comment elle se manifeste.

1- As-tu déjà vu des gens pauvres ?

2- Y a-t-il des gens qui n'étaient pas pauvres et le deviennent ? qu'est-ce qui s'est passé ?

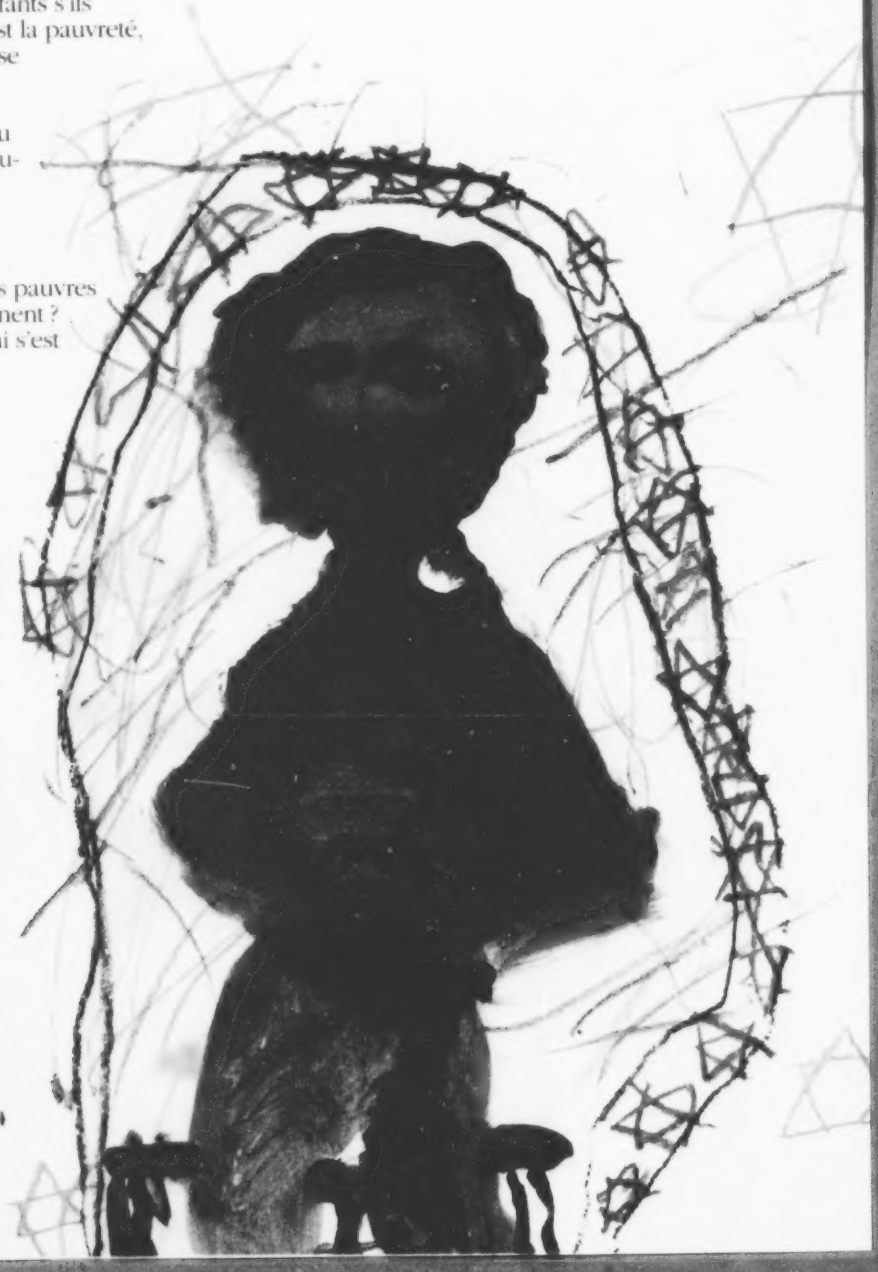

Vincent Bernard

ACTIVITÉ A

1- L'enseignante ou l'enseignant demande aux enfants s'il savent ce qu'est la pauvreté, comment elle se manifeste.

2- Y a-t-il des gens qui n'étaient pas pauvres et le deviennent ? qu'est-ce qui s'est passé ?

3- L'enseignante ou l'enseignant divise le groupe en deux et demande à chaque sous-groupe d'utiliser un tableau et de dessiner sur l'un l'environnement d'une famille pauvre, sur l'autre l'environnement d'une famille riche ou à l'aise.

4- On admire et on échange.

ACTIVITÉ B

1- En procédant par questions/réponses/explications avec les enfants de 5 et 6 ans, et en confiant la recherche à des sous-groupes de trois ou quatre pour les enfants de 7-11 ans, l'enseignante ou l'enseignant cherche à ce que les enfants définissent :

- famille biparentale
- famille monoparentale
- budget
- chômage
- service public
- pension alimentaire
- famille reconstituée.

2- Mise en commun... échanges.

ACTIVITÉ C

L'enseignante ou l'enseignant prend connaissance des activités proposées pour les adolescentes et adolescents afin d'en adapter certaines de façon à mieux faire comprendre que l'état de pauvreté n'est pas un état que les familles choisissent; elles le subissent.

ACTIVITÉ A

1- L'enseignante ou l'enseignant constitue des groupes de trois ou quatre avec le mandat de définir :

pauvreté
récession économique
emploi précaire
famille monoparentale
service de médiation familiale
« confiner les femmes dans la sphère domestique ».

2- Mise en commun, discussion; complément par l'enseignante ou l'enseignant.

ACTIVITÉ B

1- L'enseignante ou l'enseignant présente les données suivantes :

a) après impôt, le revenu familial moyen au Canada était de
42 367 en 1989
41 434 en 1990

b) après impôt, celui d'une famille monoparentale à charge de la mère était de
20 975 en 1989
19 624 en 1990

c) et si la mère avait moins de 35 ans, le revenu était de
10 139 en 1990.

2- Les élèves, en groupes de 3 ou 4

a) commentent les données précédentes

b) établissent les montants hebdomadaires, en 1990, dont disposent
- une famille moyenne
- une famille monoparentale à charge de la mère
- une famille monoparentale à charge d'une mère qui a moins de 35 ans

c) sachant qu'il est conseillé de ne pas dépasser 30 % de son revenu pour le loyer, quel est le montant que peuvent y consacrer
- la famille moyenne ?
- la famille monoparentale à charge de la mère ?
- la famille monoparentale à charge de la mère qui a moins de 35 ans ?

d) que penser de ces différences dans les ressources ? quelles sont leurs conséquences ?

e) mise en commun... échange.

ACTIVITÉ

1- L'enseignante ou l'enseignant se procure des formules de déclaration de revenu en nombre suffisant pour chacun des élèves. Là où la province perçoit ses propres impôts, tenter d'avoir suffisamment de formules du provincial pour une moitié des élèves et de formules du fédéral pour l'autre moitié.

2- Par groupe de trois ou quatre, les élèves remplissent ces déclarations de revenu. Il y a une famille X et une famille Y.

Voici quelles sont les données :

a) Dans les deux familles, seul l'homme travaille à l'extérieur.

b) Dans les deux cas, le revenu est de 41 434 $.

c) La contribution syndicale est de 1 % et les montants versés pour soins de santé et dons de charité sont dans les deux cas de 1 560 $. Pas de contribution à des partis politiques.

d) Dans chaque cas, la contribution pour l'assurance-chômage de même que celle du Régime des rentes du Québec (RRQ) est la contribution maximale. Dans les deux cas, le montant versé à un fonds admissible de retraite est de 3 200 $.

e) Cependant, la famille Y compte deux enfants, Jules 7 ans et Marie 3 ans, pour lesquels elle reçoit 74 $ par mois du fédéral et 44 $ par mois du provincial.

3- Questions :

a) Une fois les impôts payés aux deux (2) paliers de gouvernement, que reste-t-il net par mois à chaque famille pour le loyer, la bouffe et autres dépenses ?

b) La différence entre ce qui reste à chaque famille est-elle en faveur de la famille Y ?

c) La différence est-elle suffisante pour compenser le coût que supposent l'éducation, l'entretien, etc. des deux enfants de la famille Y ?

4- Mise en commun des réponses, correction et discussion. Synthèse par l'enseignante ou l'enseignant qui rappelle que les politiques fiscales ont une grande incidence sur la situation économique des familles. Elle ou il rappelle qu'il fut un temps au Québec où, par exemple, on ne payait pas de taxes sur les chaussures et les vêtements; aujourd'hui, oui. Évidemment, la famille avec enfants en est bien davantage affectée...

ACTIVITÉ

Cette activité est inspirée de la fiche 3.4, in *La Crise*, CEQ, 1982

1- L'enseignante ou l'enseignant explique que la récession économique signifie pour plusieurs familles le cheminement suivant : travail rémunéré - assurance-chômage - assistance sociale. Et surtout, pauvreté et endettement.

2- Par groupes de trois ou quatre, les élèves remplissent le tableau suivant, sachant que Alex, responsable d'une famille monoparentale, tire de son travail un revenu mensuel net de 1 500 $, qu'il recevrait 1 150 $ par mois en assurance-chômage et à la fin, 1 002 $ par mois en assistance sociale.

3- Que peut faire la famille d'Alex face à une telle situation : changer de loge-

ment ? diminuer le budget de l'alimentation ? couper ailleurs ? emprunter ? Quelles sont les conséquences de chacun des choix ?

4- Mise en commun... discussion.

Montant mensuel si :

Salaire	Ass.-chômage	Assistance sociale		%
			Alimentation	34
			Logement, ameublement	37
			Transport	8
			Habillement	8
			Santé et soins personnels	4
			Lecture et loisirs	4
			Autres	5

Note : Sachez que le même logement coûte le même prix et qu'il y a toujours trois personnes qui mangent.

ACTIVITÉ

1- L'enseignante ou l'enseignant consulte les élèves sur la possibilité d'inviter, en classe ou à l'école, une chômeuse ou un chômeur dans l'objectif de s'informer sur les conditions techniques qui entourent le droit à l'assurance-chômage et sur les conditions humaines que le chômage crée.

a) Comment peut-on être admissible ?

b) Pendant combien de temps ?

c) A quel taux du salaire ?

d) Les conditions sont-elles les mêmes pour les nouvelles et nouveaux venus sur le marché du travail ?

e) Comment se sent-on, quand on est en chômage ? Quelles sont les conséquences économiques pour la famille ?

Taux de pauvreté parmi les familles

Taux de pauvreté (SFR)

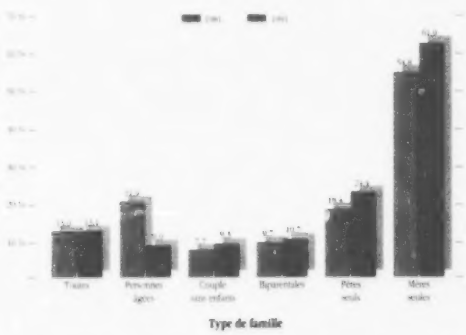

pour la personne plus âgée congédiée ? répercussions sur les dettes à rembourser, les projets d'avenir, etc. ?

2- La rencontre terminée, constituer des groupes de trois ou quatre avec le mandat de réaliser une synthèse de la rencontre, tant au niveau de la forme que du contenu.

3- Mise en commun et réalisation commune d'une synthèse unique dont on se fera un plaisir d'envoyer copie à l'invitée ou l'invité.

ACTIVITÉ F

1- L'enseignante ou l'enseignant constitue quatre équipes chez les élèves. Chaque équipe prépare un scénario et les textes pour une activité théâtrale de 20 à 30 minutes à présenter devant la classe.

2- Sujet :
Le gouvernement vient de réduire ses subventions aux maisons qui accueillent des personnes âgées en manque d'autonomie. Pour la famille Gagnon, dont le grand-père est récemment devenu impotent, cela signifie que ce dernier doit nécessairement quitter son logement et, faute de place dans un centre spécialisé, venir habiter chez Jean-Pierre, son fils, et Anne, son épouse, qui ont deux enfants de 17 et 15 ans, Paul et Julie. Après trois mois de cohabitation :

Acte I
Anne et son époux s'entretiennent de l'expérience avec ses avantages et ses inconvénients.

Acte II
Paul et Julie se confient leurs impressions.

Acte III
Le grand-père souhaite s'exprimer sur sa condition et sur l'expérience telle qu'il la voit, lui.

Note
Pour éclairer la préparation des textes, sachons que de telles expériences ont démontré que tous les membres de la famille vivent plus de stress; que des difficultés de relations familiales se développent; que des impacts certains s'exercent sur la carrière des conjoints et les activités des membres de la famille; que des limites au temps libre et aux loisirs apparaissent.

Quant à la personne intéressée, il faut penser à ce qu'elle ressent à la pensée d'être un poids pour les autres, de ne pas être immédiatement près des services médicaux et hospitaliers, etc.

3- Chaque équipe désigne ses interprètes, présente « sa pièce ». Commentaires et échanges après chacune.

4- Y a-t-il possibilité de fondre toutes les trouvailles en une seule pièce et la monter pour la présenter devant toute la population de l'école ?

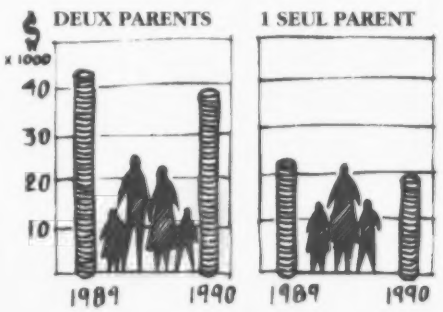

ACTIVITÉ G

1- L'enseignante ou l'enseignant fait en sorte que les élèves soient répartis en deux équipes.

Thème de l'une : Les familles qui n'ont pas d'enfant à l'école ne devraient pas payer les taxes scolaires parce que :

Thème de l'autre : Les familles qui n'ont pas d'enfant à l'école doivent quand même payer les taxes scolaires parce que :

2- Les porte-parole présentent les thèses. Discussion. Complément par l'enseignante ou l'enseignant.

ACTIVITÉ

1- L'enseignante ou l'enseignant demande à chaque élève de prendre quelques minutes pour identifier et noter trois conséquences néfastes d'une situation de pauvreté dans une famille.

2- L'enseignante ou l'enseignant note au tableau.

3- En a-t-on oublié ? Les élèves complètent s'il y a lieu.

Note
L'enseignante ou l'enseignant rappelle que parmi les conséquences les plus importantes, on note :

- une mauvaise alimentation avec effets sur la santé. De fait, l'espérance de vie est moindre;
- une piètre qualité non seulement du logement, mais aussi du quartier où est situé ce logement;
- l'isolement et la dépendance des parents vis-à-vis l'assistance sociale, les oeuvres charitables, etc;
- l'impossibilité de faire appel à des services de garde pour les enfants, car ils sont trop chers; donc moins de liberté pour chercher un emploi, ou tout simplement pour prendre un répit;
- développement d'une attitude de désespoir; glissade vers l'alcool et les drogues;
- développement de la délinquance : larcins, fraudes, commerces illicites, violences diverses contre la personne et la propriété.

4- En équipes de trois ou quatre, les élèves établissent un ordre de priorité quant à l'importance néfaste d'une conséquence de la pauvreté parmi toutes celles qui figurent au tableau.

5- Mise en commun... discussion.

Avec qui vivent les enfants pauvres ?

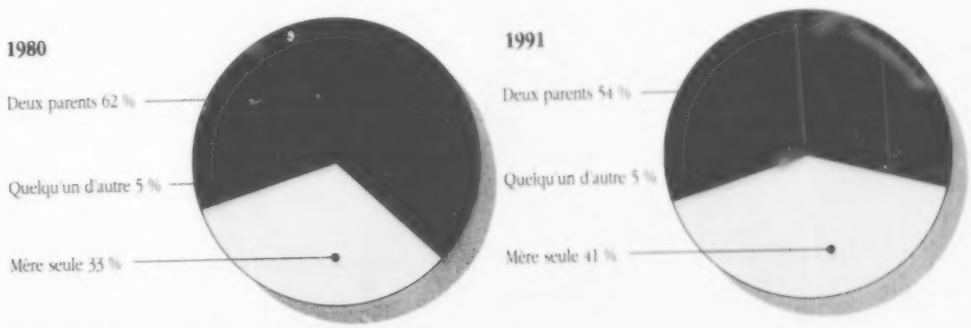

Préparé par le Centre de statistiques internationales

ACTIVITÉ A

1- L'animatrice ou l'animateur suggère de constituer des groupes de trois ou quatre pour débattre de la question suivante : « Faut-il distinguer le cas d'un enfant négligé par ses parents du cas de l'enfant provenant d'une famille pauvre ? l'intervention doit-elle alors s'articuler autrement ? »

2- Mise en commun... Discussion.

ACTIVITÉ B

1- Toujours en sous-groupes, débattre de la question suivante : « Amener un enfant abusé à exprimer sa condition, c'est le former à la délation. »

2- Mise en commun... échanges.

ACTIVITÉ C

1- L'animatrice ou l'animateur propose un tour de table sur la question suivante : « On sait que les familles les plus pauvres sont des familles monoparentales... Que penser de l'idée d'offrir au responsable de famille monoparentale une aide financière telle, qu'elle lui permette de choisir librement de demeurer au foyer ou bien d'occuper un emploi sur le marché du travail ? »

2- L'animatrice ou l'animateur laisse quelques secondes de réflexion, puis commence le tour de table :

- Chacune ou chacun présente rapidement sa position.

3- Discussion.

ACTIVITÉ D

1- L'animatrice ou l'animateur inscrit au tableau l'énoncé suivant : « Il ne faut pas trop offrir d'avantages financiers à la famille monoparentale de peur d'inciter les autres responsables de famille à la séparation. »

2- Fournissant une tablette de papier à la première participante ou au premier participant, l'animatrice ou l'animateur lui demande d'inscrire sa réaction au thème, en une phrase. Puis elle ou il demande de passer le papier à une participante ou à un deuxième participant qui fait de même, et ainsi de suite.

3- Elle ou il recueille le tout et le présente au groupe. Échanges...

Fiche

Pour appuyer la famille, il nous faut adopter une approche globale, entendant par là un ensemble de moyens et d'actions qui doivent mettre les familles en état de faire face à leurs responsabilités familiales et professionnelles, de même qu'en état de répondre aux besoins des membres de la famille.

Objectifs de conscientisation

- Prendre conscience qu'aider la famille, c'est possible.
- Réaliser qu'il ne sert pas à grand-chose de subventionner la famille d'une main, pendant que l'autre main la dépouille à partir de mesures fiscales inéquitables.
- Réaliser que beaucoup de mesures de support à la famille peuvent être initiées dans les milieux et par les milieux.
- Bien reconnaître que la relation conjugale constituant la pierre angulaire du fonctionnement de la famille, il faille préserver la qualité de cette relation.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Faire
conscr
l'enfant
qu
l
sont
pour eu
donc
qu'ils
rend

ACTIVITÉ A

1- L'enseignante ou l'enseignant fait comprendre qu'une mère et un père doivent débourser pour acheter ce qui est nécessaire aux enfants, en posant des questions du genre...

a) Qu'est-ce que vos parents vous ont acheté cette année ? (habillement, jouets, médicaments, voyage)

b) Faites-vous le marché ? allez-vous magasiner avec vos parents ? est-ce qu'il y a des biens qu'ils n'auraient pas besoin d'acheter s'ils n'avaient pas d'enfants ?

2- L'enseignante ou l'enseignant reçoit les réponses et conclut que, normalement, un homme et une femme avec enfants ont davantage de besoins essentiels à rencontrer qu'un homme et une femme seuls. En conséquence, il serait normal et juste que les gens sans enfant acceptent qu'une part de leur revenu puisse être recueillie comme impôt pour aider les familles avec enfants.

ACTIVITÉ B

1- L'enseignante ou l'enseignant demande aux enfants de demander à leurs parents de nommer deux mesures qui pourraient le plus aider les familles qui ont des enfants.

2- L'enseignante ou l'enseignant reçoit les réponses.

Avec les plus grands enfants, on note au tableau. Y a-t-il lieu de réunir certaines suggestions dans un texte et présenter éventuellement ce dernier sous forme de demande ou de pétition aux autorités concernées ?

ACTIVITÉ C

L'un ou l'autre des projets proposés pour les adolescentes et adolescents, mais après adaptation, compte tenu du plus jeune âge des enfants.

Emmanuelle Bernard

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Préparer aux rôles de parents et de payeurs de taxes

ACTIVITÉ A

1- L'enseignante ou l'enseignant répartit ses élèves en groupes de trois ou quatre. Le mandat est le suivant, pour une moitié des groupes : chercher à connaître le coût mensuel à payer pour avoir et éduquer des enfants. Et ce coût est-il le même pour un premier, un deuxième ou un troisième enfant ?

Pour l'autre moitié, le mandat est celui-ci : s'enquérir auprès des parents pour savoir ce qu'ils voient comme étant les services ou les mesures le plus susceptibles de les aider en tant que famille ayant des enfants.

2- Chaque groupe rencontre 15 parents.

3- On procède en trois étapes :
- construction du questionnaire en fonction du mandat reçu;
- application du questionnaire et cueillette des réponses;
- rédaction d'un rapport-synthèse.

4- Pour chaque thème, mise en commun... échanges.

5- L'enseignante ou l'enseignant propose au groupe-classe de choisir les éléments significatifs à retenir pour chaque thème.

6- Elle ou il propose au groupe-classe de préciser une utilisation des données retenues et d'entamer les démarches conséquentes.

ACTIVITÉ B

1- L'enseignante ou l'enseignant répartit ses élèves en groupes de trois ou quatre et remet copie de l'annexe I.

2- La moitié des groupes réagiront aux énoncés de l'annexe comme s'ils étaient parents avec enfants; ils établiront un ordre de priorité quant à l'utilité des mesures; ils indiqueront pourquoi telles mesures sont aux trois premiers rangs et pourquoi telles autres sont aux trois derniers rangs.

3- Les autres groupes réagiront comme s'ils étaient des familles sans enfant. Ils identifieront les mesures qu'ils seraient prêts à financer et indiqueront celles que les familles avec enfants devraient se payer elles-mêmes. Dire pourquoi.

4- Mise en commun en deux temps.

5- Échanges... discussion. Synthèse par l'enseignante ou l'enseignant qui tente de développer l'acceptation et la tolérance...

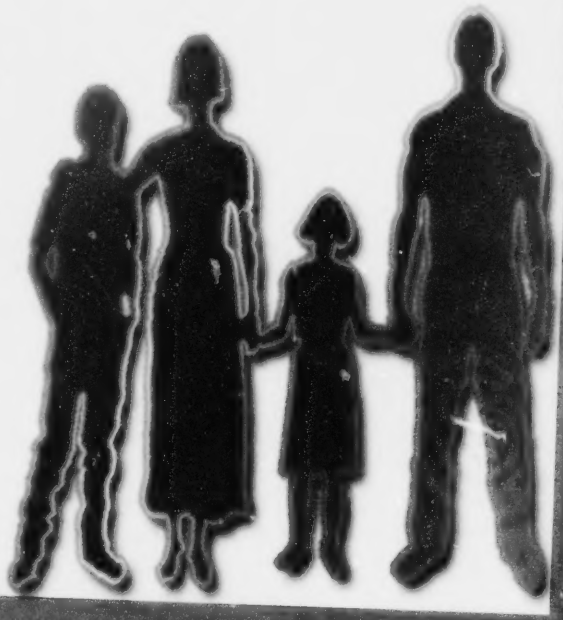

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

vous
réfléchir sur
nécessité
d'une interven-
tion globale
l'en-
vrai
les fam

ACTIVITÉ A

1- L'animatrice ou l'animateur demande à chaque participante ou participant de prendre deux minutes pour noter ses réactions à l'idée suivante : « De nos jours, la rupture est trop souvent proposée pour régler les problèmes conjugaux, les problèmes parents/enfants, etc. De fait, la rupture comme moyen de résoudre les problèmes est comme présente dès le moment de l'engagement conjugal. On a malheureusement banalisé la rupture au lieu de chercher d'autres moyens de régler les conflits. »

2- Mise en commun... échanges.

ACTIVITÉ B

1- L'animatrice ou l'animateur répartit les participantes et participants en groupes de trois ou quatre. Elle ou il rappelle que pour soutenir les familles, on propose que l'approche soit globale et qu'on entend par là « l'ensemble des moyens et des actions qui doivent mettre les familles en état de faire face à leurs responsabilités et de répondre aux besoins de leurs membres ».

a) Quels sont, alors, les aspects à ne pas oublier ?

b) Quelles sont les mesures à préconiser ?

2- Mise en commun... échanges. Lors de la synthèse, l'annexe peut servir.

Proportion de couples[1] vivant en union libre par province, 1981, 1991

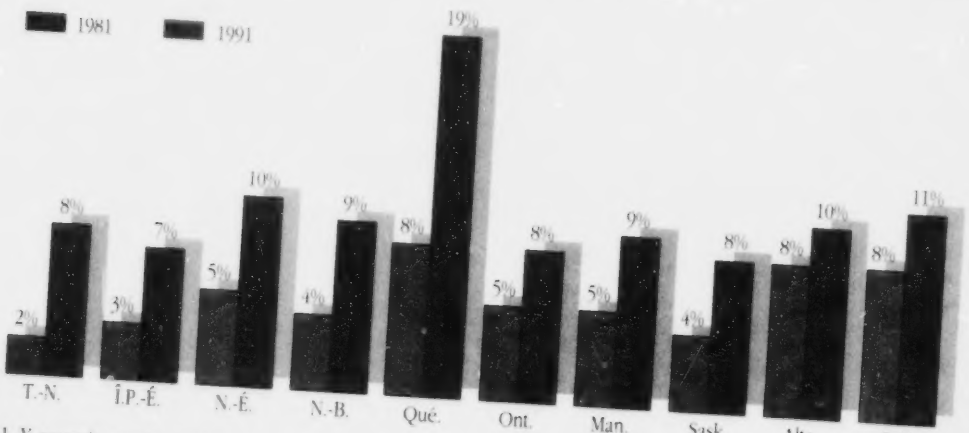

1. Y compris couples mariés et vivant en union libre, avec ou sans enfants.

Source : Statistiques Canada, catalogues 93-312 et 93-320

Annexe I

Une approche globale pour soutenir la famille doit être en grande partie orientée vers la lutte à la pauvreté. L'approche globale implique que le législateur soit conscient de l'interrelation qu'ont les lois quant à la famille et invite les différents ministères à mesurer l'impact, sur la famille, des lois à promulguer.

Les éléments d'une approche globale, pour supporter la famille, pourraient se retrouver, du moins en partie, dans les énoncés suivants :

a) Adoption d'une politique de plein emploi.

b) Préférence d'emploi pour les responsables de familles monoparentales et les jeunes parents de moins de 35 ans.

c) Lutte à la discrimination aux moments de la formation et de l'embauche.

d) Hausse des prestations pour enfants, les rendre non imposables.

e) Révision des lois fiscales de telle sorte que pour la famille les coûts d'entretien et d'éducation des enfants **soient vraiment compensés.**

f) Organisation de services de garde (et de répit) diversifiés et de qualité, gratuits ou, à tout le moins, moins coûteux.

g) Élargissement des congés maternité et paternité payés.

h) Offre, par l'Éducation des adultes, de programmes gratuits de formation aux rôles de parents.

i) Promotion de programmes de construction de logements sociaux ou d'aide à l'habitation spécialement destinés aux familles, surtout celles qui accueillent un troisième enfant.

j) Élargissement à toute la province du programme de médiation familiale qui permet de renforcer la stabilité des familles et de les soutenir dans leurs responsabilités, même et surtout aux pires moments précédant et suivant une rupture. (Entente financière, entente sur la garde des enfants, etc.)

k) Subvention aux organismes communautaires et bénévoles dans le but d'assurer des services comme :

- des services de mères visiteuses, qui donnent un coup de pouce et conseillent les nouvelles mamans;

- des services permettant de prendre du répit à des parents exténués par la lourdeur de la tâche (enfant, personne malade, handicapée ou âgée) ou dépassés par leur rôle parental.

l) Maintien et construction de centres d'hébergement pour femmes et enfants battus.

m) Inscription dans les Normes du travail de mesures conciliant les responsabilités familiales et professionnelles : flexibilité des heures de travail, durée normale de la semaine de travail, le travail dominical, les vacances...

n) Mise sur pied d'un système de fixation et de perception automatique de la pension alimentaire pour et au nom du ou des bénéficiaires.

o) Remise en question de la déduction automatique, dollar pour dollar, du montant de la pension alimentaire sur le chèque de l'assistance sociale.

p) Assistance particulière aux couples avec enfants, nouvellement immigrés :

- quant au stress inhérent à l'émigration et aux difficultés matérielles;

- quant à la redéfinition des rapports hommes/femmes, parents/enfants;

- quant à la compréhension des valeurs et des conduites pratiquées par le voisinage;

- quant à leur relation avec le monde scolaire et les institutions de santé;

- quant à la connaissance de leurs droits et recours;

- quant à l'apprentissage de la langue.

Fiche

08

L'école est vue comme le complément, le partenaire de la famille en matière d'éducation et d'instruction des enfants. Peut-elle faire davantage pour mieux supporter les familles ?

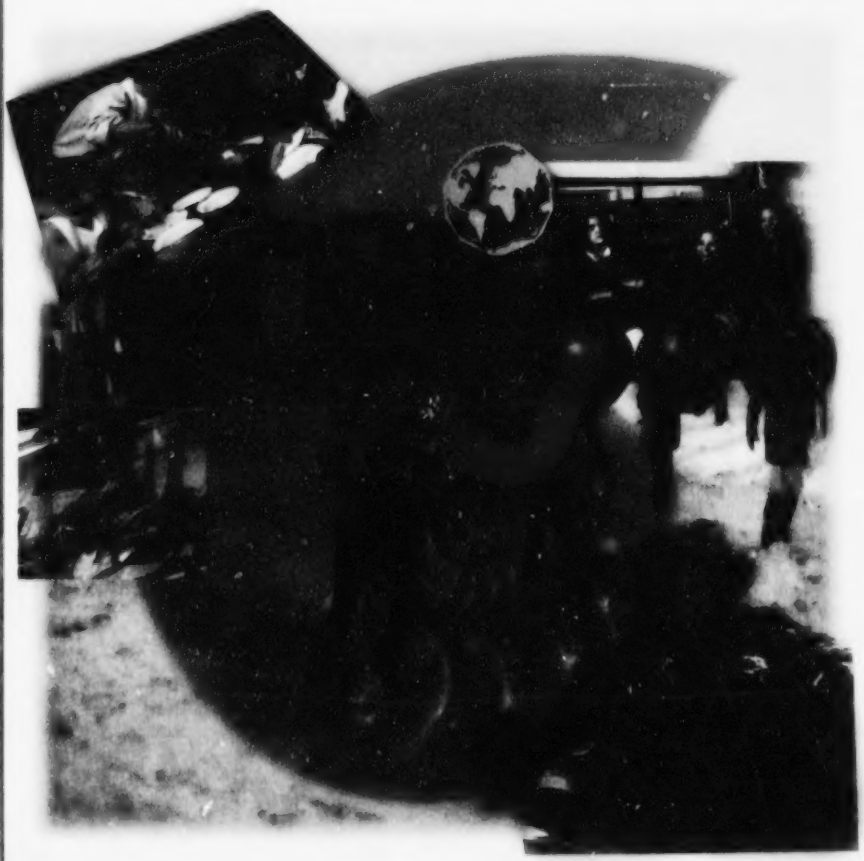

Objectifs de conscientisation

- S'interroger sur le rôle que l'école peut assumer comme élément de support à la famille tout en n'abandonnant pas ses objectifs propres.
- Réfléchir à l'impact sur les familles de décisions prises par le milieu scolaire : heures d'ouverture, de fermeture, congés, transport, journées pédagogiques, etc.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Intéresser les jeunes dans la recherche de solutions à des problèmes rencontrés par leurs parents et eux-mêmes

ACTIVITÉ A

1- L'enseignante ou l'enseignant demande aux enfants où ils vont pour dîner, où ils vont en attendant le retour de leurs parents à la maison; qui s'occupe d'eux pendant ce temps ?

2- Les enfants aimeraient-ils mieux passer ce temps à l'école ?

3- Y a-t-il possibilité d'accommodements ? ? ?

ACTIVITÉ B

1- Par groupes de trois ou quatre, les enfants de 4-11 ans se demandent s'ils aimeraient, qu'après l'école, il y ait une période d'études (devoirs, leçons) suivie d'une période d'activités parascolaires ?

2- Ils essaient de voir quelles difficultés pourraient s'opposer à un tel projet ?

3- Mise en commun... démarches ? ? ?

Vincent Bernard

ACTIVITÉ C

L'un ou l'autre des projets proposés pour les adolescentes ou adolescents.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Intéresser les jeunes dans la recherche de moyens pour aider les familles.

ACTIVITÉ A

Étape I

1- L'enseignante ou l'enseignant répartit ses élèves en groupes de trois ou quatre pour répondre aux questions suivantes :

- quels sont les services qu'actuellement l'école ne leur rend pas et qui leur seraient très utiles ?
- quelles seraient les difficultés à vaincre pour actualiser de tels services ?
- quelles démarches faudrait-il entreprendre et auprès de qui, pour que de tels services puissent voir le jour ?

2- Mise en commun... discussion... choix. Élaboration d'une démarche ou pas.

Étape II

1- L'enseignante ou l'enseignant répartit ses élèves en groupes de trois ou quatre et les invite à préparer un court questionnaire permettant de savoir ce que les parents désireraient voir comme services additionnels dispensés par l'école.

2- Mise en commun... discussion. Élaboration d'un questionnaire unique.

3- Application du questionnaire auprès d'une centaine de parents.

4- Analyse des réponses :

- les identifier et les compiler;
- en comprendre la portée et les difficultés;
- mettre le tout en lien avec les résultats de l'étape I;
- choisir une ou deux suggestions le plus souvent émises;
- en vérifier les possibilités de réalisation auprès de la direction, des comités de parents, des groupes constitués dans l'école;
- en faire la promotion sans se décourager, recueillir des appuis, publiciser la demande, etc.

ACTIVITÉ B

1- L'enseignante ou l'enseignant demande aux étudiantes et étudiants de prendre deux minutes pour noter ce que l'école fait pour les préparer au rôle de parents.

2- Mise en commun.

3- Que devrait-elle faire d'autre ? discussion.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Faire en sorte que les ressources scolaires prennent sur elles d'initier des mesures de support aux familles.

ACTIVITÉ A

1- L'animatrice ou l'animateur répartit les participantes et participants en groupes de trois ou quatre et rappelle qu'il existe un courant d'opinions qui propose que l'école revienne à l'essentiel : en quelque sorte, approfondir et en mener moins large.

2- Dans ce contexte les participantes et participants craignent-ils que l'école, à l'avenir, ne puisse s'intéresser à des aspects de la vie des enfants moins directement liés à l'éducation et à l'instruction ?

3- Mise en commun... échanges.

ACTIVITÉ B

1- L'animatrice ou l'animateur propose aux participantes et participants de prendre deux minutes pour noter ce qu'elles ou ils feraient si :

a) une étudiante ou un étudiant s'amenait à l'école sans vêtements chauds par moins 30 degrés Celsius ?

b) une étudiante ou un étudiant se présente à l'école, incapable de fonctionner, bouleversé et qui, après interrogation, les informe qu'elle ou il vient d'être victime d'une agression sexuelle...

c) une étudiante ou un étudiant perd connaissance en classe; après interrogation on apprend qu'elle ou il n'a pas mangé depuis 24 heures.

2- Mise en commun... échanges.

3- Y a-t-il à l'école un plan établi; des procédures connues de chaque personne-ressource pour répondre à des besoins semblables ? Y a-t-il moyen de s'entendre sur une façon de faire en de telles circonstances ? Ce serait quoi ?

ACTIVITÉ C

1- L'animatrice ou l'animateur répartit les participantes et participants en groupes de trois ou quatre.

Mandat : Compte tenu du milieu dans lequel se trouve l'école, y a-t-il des services particuliers que celle-ci devrait offrir, dans ou hors temps de classe, pour à la fois agir en support à la famille et améliorer la réussite scolaire ?

2- Mise en commun... échanges. Passe-t-on à l'action ? Comment ?

ACTIVITÉ D

1- Un tour de table : **Que fait actuellement l'école pour préparer au rôle de parent ?**

2- Présentation... échanges.

3- Que devrait-elle faire d'autre ? (L'annexe pourrait ici être utile)

:

Annexe I

Quoi attendre ici, de l'école ?

La littérature dit :

A- Que l'école dispense une formation visant à contrer la discrimination, la violence et à préparer au rôle de parent.

B- Que cette formation vise à développer le respect de soi et la confiance en soi, conditions essentielles pour devenir des partenaires égaux dans la famille et dans la société.

C- L'école ou l'établissement devrait faire preuve d'une attention particulière qui tient compte des conditions familiales (par exemple la garde partagée des enfants) lors de décisions concernant la tenue de journées pédagogiques, les vacances, les changements à l'horaire, les rencontres de parents, les fermetures en cas de tempête, etc.

D- Que l'école se donne un plan d'urgence : mesures connues de toutes et tous à appliquer si des cas relevant de la pauvreté, de l'agression physique ou sexuelle, de la violence, de stress excessif se présentaient à l'école.

E- Que l'école offre certains services. On parle souvent :

- de services de garde dans et hors temps de classe;
- de périodes d'étude après la classe;
- de possibilités de dîner sur place avec surveillance appropriée;
- d'ouvrir certaines installations de l'école à la communauté : surtout pour des rencontres sociales entre familles ou pour faire du sport en famille, etc.
- etc.

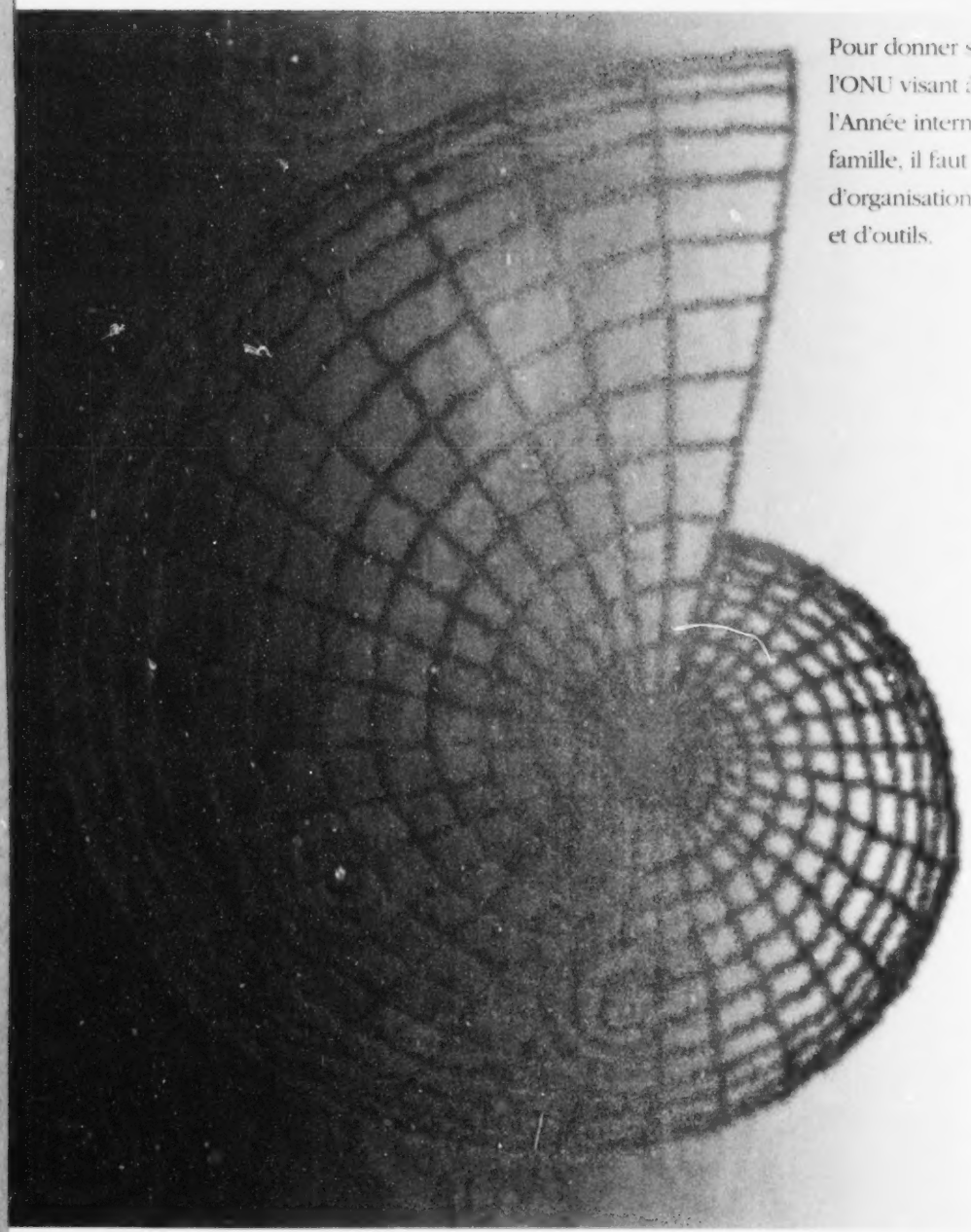

Pour donner suite au voeu de l'ONU visant à faire de 1994 l'Année internationale de la famille, il faut un minimum d'organisation, de concertation et d'outils.

Fiche

Pour réaliser les voeux de l'ONU quant à faire de 1994 l'Année internationale de la famille, il faut un minimum de concertation. C'est vrai à l'échelle mondiale et nationale. C'est aussi vrai à l'échelle de l'école ou de toute autre institution. Une ou un responsable devrait y être nommé, dont la tâche serait d'intéresser les membres du personnel à participer à l'Année internationale par le truchement de ce cahier ou via d'autres activités.

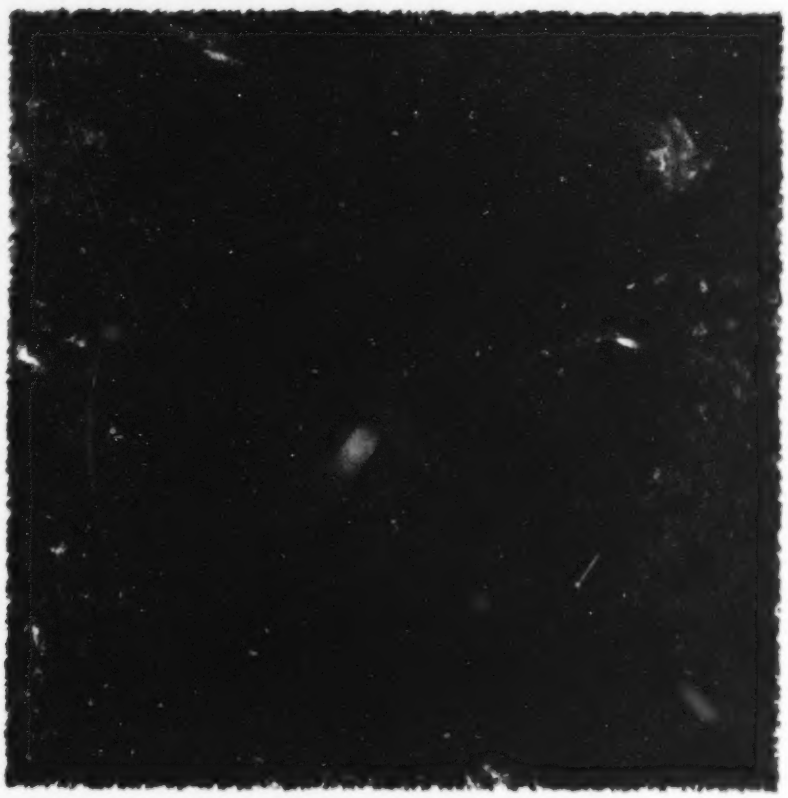

Objectif de conscientisation

Faire prendre conscience de l'importance de l'action et de la concertation.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Susciter l'intérêt, la participation aux activités de l'Année internationale de la famille

Elle ou il :

1- Annonce, sept jours à l'avance, une rencontre où il sera question de l'Année internationale de la famille. Elle ou il procède, par billet remis de main à main ou par affichage. Elle ou il fait accompagner le billet ou l'affiche d'une copie de l'annexe de la fiche 4 (les types de comportements amoureux).

2- Rappelle l'invitation, vingt-quatre heures avant la tenue de la rencontre, l'heure, le lieu, la durée.

3- Tient la rencontre :

- souhaite la bienvenue;
- rappelle que l'ONU fait de 1994 l'Année internationale de la famille (voir fiche 1);
- procède à l'activité A du module 4.4, à la fiche 4;
- distribue le cahier pédagogique et présente les fiches rapidement;
- identifie les personnes qui entendent donner suite. Évaluation des possibilités de collaboration pour peut-être étendre telle ou telle activité à toute l'école;
- présente ses meilleurs souhaits de réussite et remercie d'être venu.

4- Quelques semaines plus tard, elle ou il s'informe du déroulement des projets annoncés.

Note
Si elle ou il veut intéresser le monde, qu'elle ou il agisse en premier.

Fiche

0

Un vieux sage a dit : « Il n'est pas nécessaire de refaire le monde à chaque fois que l'on veut agir. » C'est dans cette perspective que certains ouvrages sont ici rappelés, car ils peuvent servir la réflexion souhaitée lors de l'Année internationale de la famille sans qu'il ne soit nécessaire de tout réinventer.

Objectifs de conscientisation

- Il n'est pas nécessaire de refaire le monde à chaque fois que l'on veut agir.

ACTIVITÉ A

- Pour poursuivre la réflexion sur la discrimination envers les femmes, le sexisme, les droits des jeunes ou les impacts d'une crise économique sur la vie du monde, nous rappelons l'existence de quatre cahiers pédagogiques produits par la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) et présentant chacun des dizaines de fiches constituant autant de plans de leçons ou d'interventions. Ces documents sont disponibles au Centre de documentation de la CEQ, 1170, boul. Lebourgneuf, bureau 300, Québec, G2K 2G1. Téléphone : (418) 627-8888. Télécopieur : (418) 627-9999.

1- CEQ, *Pour créer de nouveaux rapports femmes/hommes*, 1981, 220 p.

2- CEQ, *La Crise, faut s'en parler à l'école*, 1982, 142 p.

3- CEQ, *La Jeunesse, s'engager au-delà des mots*, 1985, 250 p.

4- CEQ, *Intervention pédagogique sur la désexisation des apprentissages*, 1988, 60 p.

ACTIVITÉ B

- Un certain nombre d'ouvrages sont à la base de la réflexion qui a inspiré le contenu de ce cahier :

1- AUGER, Lucien, *L'Amour, de l'exigence à la préférence*, Les Éditions de l'Homme, 1979, 142 p.

2- CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU CENTRE DU QUÉBEC ET DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES, sous la direction de Gilles Pronovost, *Comprendre la famille, actes du Premier symposium québécois de recherche sur la famille*, Presses de l'Université du Québec, 1992, 702 p.

3- SANTÉ ET BIEN-ÊTRE CANADA, *La violence familiale : examen des écrits théoriques et cliniques*, mars 1989, 120 p.

4- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Un Québec fou de ses enfants*, Rapport du groupe de travail pour les jeunes, 1991, 178 p.

5- INSTITUT DE RECHERCHE SUR LA CULTURE, sous la direction de Renée B.-Dandurand, *Couples et Parents des années quatre-vingt*, 1987, 281 p.

6- SAINT-ARNAUD, Yves, *J'aime, Essai sur l'expérience d'aimer*, les Éditions de l'Homme, 1978, 116 p.

7- DANDURAND, Renée B. *Le mariage en question, essai sociohistorique*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991, 188 p.

8- LIPOVETSKY, Gilles, *Le crépuscule du devoir, l'éthique indolore des nouveaux temps démocratiques*, Éditions Gallimard, 1992, 292 p.

9- GODARD, Francis, *La famille, affaire de générations, économies en liberté*, Presses universitaires de France, 1992, 206 p.

10- GAUTHIER, Pierre, *Les nouvelles familles*, Éditions Saint-Martin, 1986, 134 p.

ACTIVITÉ

- D'autres ouvrages pourraient être très utiles aux personnes qui voudront animer des activités lors de l'Année internationale de la famille :

1- Du Conseil de la famille, Gouvernement du Québec :

a) Deux ouvrages dans Études et Recherches

- *Le pouvoir et la légitimité de l'intervention de l'État auprès des familles : approche éthique;*
- *État de la famille : des politiques sociales en mutation.*

b) Des avis que le Conseil a formulés :

- *Avis sur les services de médiation familiale.*
- *Le financement des organismes familiaux : une approche partenariale.*
- *La solidarité avec les familles du Québec : Mémoire à la Commission parlementaire sur le financement des services publics.*
- *La garde des enfants au domicile des parents : choix ou nécessité ?*

c) Et d'autres publications :

- *Pour des services de santé et de bien-être adaptés aux familles québécoises.*
- *Agir avec les familles en habitation.*
- *Penser et Agir en famille, guide à l'intention des intervenants publics et privés.*
- *Réaction au plan d'action gouvernemental en matière de politique familiale, 1989-1991, Familles en tête.*

d) Les rapports annuels 1989-1990, 1990-1991, 1991-1992.

2- Conseil des Affaires sociales, *Avis du Conseil des Affaires sociales, De la protection des enfants au soutien des Parents,* février 1990.

3- BHERER, Jacinthe, *Sondage relatif aux attentes des parents en matière de services aux enfants d'âge préscolaire,* MEQ, 1992, 55 p.

4- Un comité régional du Bas St-Laurent, *La famille et l'école : deux réalités qui se côtoient. Guide d'animation à l'intention des intervenantes et des intervenants scolaires, 1992-1993,* 86 p. (Probablement disponible auprès de la Direction régionale du ministère de l'Éducation)

5- *Un Québec fou de ses enfants,* Rapport du groupe de travail pour les jeunes, 1991, 179 p.

La famille, l'école de la vie...

Au-delà de l'argent,
il y a les gens.

Banque de Montreal